

PATRICK GILLI & JACQUES PAVIOT (DIR.)

# HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

## À LA FIN DU MOYEN ÂGE

*Liber discipulorum* en l'honneur de Philippe Contamine



III Paviot – 979-10-231-2294-7



HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS  
À LA FIN DU MOYEN ÂGE



## CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,

Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

*Les Ducs de Bourgogne, la croisade  
et l'Orient (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*  
Jacques Paviot

*Femmes, reines et saintes (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*  
Claire Thiellert

*En quête d'utopies*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*La Mort écrite.  
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*  
Estelle Doudet (dir.)

*Famille, violence et christianisme au  
Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*  
M. Aurell & T. Deswarte (dir.)

*Les Ponts au Moyen Âge*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*  
G. Constable & M. Rouche (dir.)

*Les « Dicter vertueulx »  
d'Eustache Deschamps.  
Forme poétique et discours engagé  
à la fin du Moyen Âge*  
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*L'Artiste et le Clerc. La commande  
artistique des grands ecclésiastiques  
à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
Fabienne Joubert (dir.)

*La Dérision au Moyen Âge.  
De la pratique sociale au rituel politique*  
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)

*Moult obscures paroles.  
Études sur la prophétie médiévale*  
Richard Trachsler (dir.)

*De l'écrin au cercueil.  
Essais sur les contenants au Moyen Âge*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Un espace colonial et ses avatars.  
Angleterre, France, Irlande (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*  
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)

*Eustache Deschamps, témoin et modèle.  
Littérature et société politique  
(XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*Fulbert de Chartres  
précurseur de l'Europe médiévale ?*  
Michel Rouche (dir.)

*Le Bréviaire d'Alaric.  
Aux origines du Code civil*  
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)

*Rêves de pierre et de bois.  
Imaginer la construction au Moyen Âge*  
C. Dauphant & V. Obry (dir.)

*La Pierre dans le monde médiéval*  
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Les Nobles et la ville  
dans l'espace francophone (XIF-XVI<sup>e</sup> siècles)*  
Thierry Dutour (dir.)

*L'Arbre au Moyen Âge*  
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul  
& Jean-René Valette (dir.)

*De Servus à Sclavus.  
La fin de l'esclavage antique*  
Didier Bondue

*Cacher, se cacher au Moyen Âge*  
Martine Pagan & Claude Thomasset  
(dir.)

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Hommes, cultures et sociétés  
à la fin du Moyen Âge

*Liber discipulorum en l'honneur  
de Philippe Contamine*



Ouvrage publié avec le concours  
de la Fondation Simone et Cino del Duca (Institut de France),  
du Centre d'études médiévales de l'Université Paul Valéry (EA 4583)  
et du Centre de recherche en histoire européenne comparée  
de l'Université Paris-Est Créteil (EA 4392)

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012  
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-845-8  
PDF complet – 979-10-231-2281-7

Notice biographique et bibliographie de Philippe Contamine – 979-10-231-2282-4

Introduction – 979-10-231-2283-1

I Lachaud – 979-10-231-2284-8

I Jamme – 979-10-231-2285-5

I Telliez – 979-10-231-2286-2

I Héлары – 979-10-231-2287-9

II Gilli – 979-10-231-2288-6

II Mehl – 979-10-231-2289-3

II Verger – 979-10-231-2290-9

III Lalou – 979-10-231-2291-6

III Lassabatère – 979-10-231-2292-3

III Bouzy – 979-10-231-2293-0

III Paviot – 979-10-231-2294-7

III Rimboud – 979-10-231-2295-4

III Pégeot – 979-10-231-2296-1

III Roger – 979-10-231-2297-8

III Vissière – 979-10-231-2298-5

IV Schneider – 979-10-231-2299-2

IV Lassalmonie – 979-10-231-2300-5

IV Sarrazin – 979-10-231-2301-2

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

La société nobiliaire,  
la guerre, les ordres militaires





FRANÇOIS DE LA PALUD, SEIGNEUR DE VARAMBON,  
UN ENCOMBRANT SEIGNEUR DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

*Jacques Paviot*

Philippe Contamine a rencontré dans ses recherches un certain nombre de figures originales, hors du commun ou hautes en couleurs, dont il a donné pour quelques-unes un portrait plus détaillé, ainsi pour Geoffroy de Charny<sup>1</sup>, Philippe de Mézières<sup>2</sup> ou Perceval de Couloigne<sup>3</sup>; j'aimerais ajouter à cette galerie celui de François de La Palud, seigneur de Varambon, homme de guerre au sang chaud et rebelle à son duc, Amédée VIII, puis Louis de Savoie<sup>4</sup>, dont un historien local a écrit : « François de la Palud mérite toutes les flétrissures et c'est un devoir pour l'historien d'attacher les hommes comme lui au pilori afin de les offrir, jusqu'à la fin des temps, aux malédictions de la postérité »<sup>5</sup>. Un tel jugement ne peut qu'éveiller la curiosité et on peut penser, au contraire, que François de La Palud peut être considéré comme exemplaire de la situation de la noblesse au xv<sup>e</sup> siècle.

- 1 « Geoffroy de Charny (début du xiv<sup>e</sup> siècle-1356). "Le plus prudhomme et le plus vaillant de tous les autres" », dans *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby. Textes réunis par les médiévistes de l'Université de Provence*, t. II : *Le tenancier, le fidèle et le citoyen*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1992, p. 107-121.
- 2 Philippe de Mézières, « *Une Epistre lamentable et consolatoire, adressée en 1397 à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sur la défaite de Nicopolis (1396)* », éd. Philippe Contamine et Jacques Paviot avec la collaboration de Céline Van Hoorebeeck, Paris, Société de l'histoire de France, 2008, p. 11-45.
- 3 « De Chypre à la Prusse et à la Flandre. Les aventures d'un chevalier poitevin : Perceval de Couloigne, seigneur de Pigny, du Breuil-Bernard et de Pierrefitte (133.-141.) », dans *Chemins d'outre-mer. Études offertes à Michel Balard*, éd. Damien Coulon, Catherine Otten-Froux, Paule Pagès et Dominique Valérien, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Byzantina Sorbonensia, 20 », 2004, t. I, p. 149-157.
- 4 Je ne peux présenter ici qu'une esquisse, fondée sur la bibliographie; une étude plus complète, et de plus grande ampleur, nécessiterait le dépouillement des archives locales dans le département de l'Ain et les départements limitrophes, ainsi que dans les archives des chancelleries et cours des comtes de Savoie, Bourgogne (dans lesquelles j'ai fait quelques recherches), Dauphiné et de l'Église de Lyon.
- 5 Aimé Vingtrinier, *Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey*, Lyon, Henri Georg, 1882 [réimpr. anast. Marseille, Laffitte Reprints, 1977], p. 232-233; l'auteur ne s'intéresse en fait qu'aux épisodes d'Anthon et de Trévoux (cf. *infra*).

L'histoire de la famille de La Palud<sup>6</sup> est connue grâce aux travaux de Samuel Guichenon (1607-1664), historien de la Bresse et du Bugey<sup>7</sup>, historiographe de la Maison de Savoie en 1650<sup>8</sup>, enfin du roi Louis XIV en 1658. Dans son *Histoire de Bresse et de Bugey*<sup>9</sup>, Guichenon se plaint de n'avoir eu accès aux archives de la famille, alors détenues en Franche-Comté par François Ferdinand Just de Rye, marquis de Varambon († 1657)<sup>10</sup>, et livre le résultat de ses recherches, justifiées par des actes trouvés dans les différentes demeures des branches de la famille de La Palud en Bresse. La souche de la famille aurait été, selon des historiens du xvi<sup>e</sup> siècle, un « Verembon de la Palu qui vivoit environ l'an 1000 et qui estoit l'un des principaux cappitaines de Guillaume-Geraud ou Beraud marquis d'Italie »<sup>11</sup>. Plus sûrement, le premier La Palud attesté historiquement, au milieu du xii<sup>e</sup> siècle, est Pierre, seigneur de Varambon<sup>12</sup>.

La famille était possessionnée sur la rive droite de la rivière d'Ain, au confluent du Suran, un peu en aval du passage stratégique de Pont-d'Ain, entre Bresse et Bugey. Notamment par ses alliances, jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, elle s'est particulièrement étendue plus en aval le long de l'Ain, avec les seigneuries de Châtillon<sup>13</sup>, de Richemont<sup>14</sup>, de Saint-Maurice-de-Rémens<sup>15</sup>, en Dombes bressane avec celle de Bouligneux<sup>16</sup>, en Bresse savoyarde avec celles de Tossiat<sup>17</sup> et de Saint-Julien-sur-Reyssouze<sup>18</sup>, dans le pays de Gex avec celle d'Écorans<sup>19</sup>, dans le Bugey avec celles de La Balme (-sur-Cerdon)<sup>20</sup>, dans le Genevois avec celle de Monthoux<sup>21</sup>, dans le comté de Bourgogne avec celle de Virechâtel<sup>22</sup>, certaines étant confiées à des branches cadettes, telles celles de Châtillon et

6 J'adopte la forme « La Palud » et non « La Palu » en cours jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, car c'est la forme « officielle » et plus proche du latin, comme par exemple dans le nom de lieu Châtillon-la-Palud.

7 *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, Jean Antoine Huguetau et Marc Antoine Ravaud, 1650, 2 vol. ; réimpr. Roanne, Horvath, 1975, 2 vol., avec une préface de Michel Chomarat, d'où les éléments biographiques.

8 *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Lyon, Guillaume Barbier, 1660, 2 vol.

9 T. I, *Troisième partie contenant les généalogies des familles nobles de Bresse et de Bugey*, pagination séparée, p. 283-306.

10 Je ne sais ce qu'elle sont devenues.

11 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 284.

12 Dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, cant. Pont-d'Ain.

13 Châtillon-la-Palud, cant. Chalamont.

14 Cant. Chalamont, comm. Villette-sur-Ain.

15 Arr. Belley, cant. Ambérieu-en-Bugey.

16 Cant. Villars-les-Dombes.

17 Cant. Pont-d'Ain.

18 Cant. Saint-Trivier-de-Courtes.

19 Arr. Gex, cant. et comm. Collonges.

20 Auj. Labalme, arr. Nantua, cant. Poncin, comm. Cerdon.

21 Dép. Haute-Savoie, arr. Saint-Julien-en-Genevois, cant. Annemasse-Sud, comm. Vétraz-Monthoux.

22 Dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, cant. Orgelet, comm. Onoz.

Bouligneux, et, de cette dernière, celle de Jarnosse<sup>23</sup>, enfin de celle-ci, celle de Meilly<sup>24</sup>. Relevons qu'à chaque génération, un cadet était envoyé à l'Église de Lyon, où il était généralement chanoine, et que la famille était particulièrement liée à l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Chassagne<sup>25</sup>, fondée en 1162, dont l'église pouvait servir de lieu de sépulture.

Avant François de La Palud, les membres de la famille qui se sont illustrés hors de la Savoie, sont : Pierre de La Palud († 1341), entré dans l'ordre de saint Dominique et devenu patriarche de Jérusalem<sup>26</sup>; son neveu Pierre de La Palud († 1346), seigneur de Varambon, mentionné dans les années 1330-1340, entré au service du roi de France Philippe VI, pour lequel il fut sénéchal de Carcassonne et de Béziers, puis gouverneur et bailli d'Amiens, Lille et Douai<sup>27</sup>; Louis de La Palud († 1451), oncle de François, de l'ordre de saint Benoît, abbé d'Ambronay (1404), de Tournus (1413), évêque de Lausanne (1431), créé cardinal par (l'anti-pape) Félix V au titre de Sainte-Cécile (1440), évêque de Maurienne (1441), absous et créé cardinal-prêtre au titre de Sainte-Anastasia par Nicolas V (1449-1450), et connu comme le cardinal de Varambon<sup>28</sup>.

Guigues de La Palud, cité de 1399 à sa mort en 1423<sup>29</sup>, avait épousé Aynarde de La Balme<sup>30</sup> († ap. 1456), dame de La Balme et de Monthoux, fille d'Humbert

23 Dép. Loire, arr. Roanne, cant. Charlieu.

24 Dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, cant. Pouilly-en-Auxois, auj. Meilly-sur-Rouvres.

25 Dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, cant. Chalamont, comm. Crans. Cf. Abbé F. Marchand, *L'Abbaye de Chassagne-en-Bresse*, Bourg[en-Bresse], Impr. de J.-M. Villefranche, 1889.

26 P[aul] F[ournier], « Pierre de La Palu, théologien et canoniste », dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXVII, *Suite du quatorzième siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1938, p. 39-84; Jean Dunbabin, *A Hound of God. Pierre de la Palud and the Fourteenth-Century Church*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

27 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 289; Philippe Contamine, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris – La Haye, Mouton, coll. « Civilisations et Sociétés, 24 », 1972, p. 54, 58 et 75; cf. son éloge-épitaphe qui se trouvait à l'abbaye de Chassagne, dans *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, éd. Étienne Perard, Paris, chez Claude Cramoisy, 1664, p. 587-588.

28 Jules Schweizer, *Le Cardinal Louis de Lapalud (sic) et son procès pour la possession du siège épiscopal de Lausanne*, Paris, Librairie Félix Alcan, coll. « Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg, 20 », 1929; T. de Morembert, « La Palud, Louis de », dans *Dictionnaire de biographie française*, t. XIX: *Lacombe-La Vallée*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 2001, col. 828-829.

29 On peut noter que, le 6 octobre 1412, le duc Amédée VIII de Savoie le commit son lieutenant en Bresse, Dombes, Revermont et Valbonne, bailli de Bresse et châtelain de Bourg; *Inventaire-Sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles. – Série B. Nos 6634 à 9499*, t. III, par J[oseph] Garnier, Dijon, 1873, p. 81 (B 7160, premier compte); il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort; *ibid.*, p. 83 (B 7171, dernier compte).

30 « La Baulme » dans les textes; pour éviter une confusion avec la grande famille bressane de La Baume (-Montrevel), j'emploie la forme correspondant au nom de lieu actuel, Labalme (*sic*; cf. n. 20 *supra*).

de La Balme et de Catherine de Luyrieux, qui lui donna dix enfants – trois fils et sept filles<sup>31</sup> –, dont François qui fut l'héritier du titre<sup>32</sup>. Le choix de son prénom est assez inhabituel, d'autant plus que la famille La Palud ne semble pas avoir montré de dévotion particulière au saint d'Assise. À une date inconnue, François de La Palud fut marié à sa cousine Anne, héritière de la seigneurie de Bouligneux<sup>33</sup>; bien que son beau-père mourût après 1444, il porta dès son union le titre de seigneur de Bouligneux. Les premières mentions le montrent au service du duc de Bourgogne. En 1418, il fit partie de l'ambassade que ce dernier envoya à Nantua, avec celle du duc de Savoie, auprès des envoyés de l'anti-pape Benoît XIII, dans le but de mettre fin au schisme, mais ce fut un échec<sup>34</sup>. Cependant, si François de La Palud apparaît pour la première fois dans la documentation comme diplomate, c'est comme homme de guerre qu'il s'est fait connaître. En février 1421, il était dans les troupes bourguignonnes envoyées en renfort au sire de Villiers de l'Isle-Adam, chargé de mettre le siège devant Villeneuve (-sur-Yonne)<sup>35</sup>. Deux ans plus tard, avec le titre de chevalier,

31 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 291-292 : Philibert, seigneur de Saint-Julien-sur-Reyssouze, marié à Jeanne de Guérentine, dame d'honneur de la duchesse de Savoie; Antoine, seigneur d'Écorans, dit le Petit Varambon, marié à Claudine Rolin, fille du chancelier de Bourgogne et veuve de Jacques de Montbel seigneur d'Entremont; Jeanne, mariée en 1419 à Mathieu de Talaru (famille du Forez, liée à Lyon); Anne, mariée à Amé de Challant, seigneur de Verrès (du Val d'Aoste); Antoinette, mariée à Jean de Compeys, seigneur de Gruffy (de l'Albanais, en Savoie); Louise, mariée à Louis, seigneur de Langins (du pays de Vaud); Claudine, mariée à Antoine de Sassenage, seigneur de Montrigaud (du Dauphiné); Marguerite, mariée à Hugues de Saluces, seigneur de Cardè (du Piémont); Agnès, mariée à Pierre, seigneur de Miribel (du Dauphiné).

32 La source essentielle sur François de La Palud est l'« éloge » de S. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 292-295, à compléter par Agricole de Lateyssonnière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, t. IV, Bourg-en-Bresse, 1841 [réimpr. anast., Roanne, Horvath, 1979], p. 200-201, 299-301, 357-358, 379-382 et 389-395; des notices se trouvent dans C.-J. Dufaÿ, *Dictionnaire biographique des personnages notables du département de l'Ain. Supplément à la Galerie militaire de l'Ain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Bourg[en-Bresse], Francisque Martin, 1878, p. 108-110; Vingtrinier, *Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey*, op. cit., 1882, p. 232-236; Abbé [Léopold] Loyer, *Histoire du comté de la Roche et de Saint-Hippolyte, sa capitale*, Montbéliard, Impr. P. Hoffmann, 1888 [réimpr. anast. Paris, Le Livre d'histoire, coll. « Monographies des villes et villages de France », 2007], p. 123-130.

33 *Ibid.*, p. 295 et 297.

34 *Ibid.*, p. 292; *Id.*, *Histoire... de Savoie*, op. cit., p. 458.

35 *Le Livre des trahisons de France envers la maison de Bourgogne*, dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne. (Textes français)*, éd. Kervyn de Lettenhove, [t. II] Bruxelles, F. Hayez, 1873, p. 161; cf. André Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre. Contribution à l'étude des relations de l'Angleterre et la Bourgogne avec la France, sous le règne de Charles VII*, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 12, n. 1; comme Bossuat, j'identifie le sire de Varambon comme François de La Palud, et non comme son père, encore vivant. Villeneuve-sur-Yonne, dép. Yonne, arr. Sens, ch.-l. de cant.

il se trouva enfermé dans Cravant<sup>36</sup>, sous le Bourguignon Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux, à soutenir le siège – qui dura cinq semaines – mené par les Français dirigés par le Bâtard de La Baume-Montrevel – un Bressan –, Tanneguy du Chastel et Jean Stuart, connétable d'Écosse; les secours anglo-bourguignons arrivèrent le 30 juillet et, le lendemain, une bataille meurtrière leur laissa la victoire<sup>37</sup>. On peut noter qu'un parent de sa femme (son grand-père selon Guichenon), Guillaume de La Palud, seigneur de Bouligneux, fut tué à la bataille de Verneuil, l'année suivante – du côté du dauphin Charles<sup>38</sup>. En août 1425, François de La Palud fit partie de l'armée de secours bourguignonne à la ville de Haarlem, en Hollande, assiégée par les partisans de Jacqueline de Bavière; après un traité avec les rebelles au duc de Bourgogne, les troupes furent renvoyées au mois d'octobre<sup>39</sup>.

En 1426, François de La Palud allait connaître des champs de bataille plus lointains, en l'occurrence Chypre, qui pouvaient lui rappeler la geste savoyarde des croisades<sup>40</sup>, et aussi celle de sa famille: Pierre de La Palud, patriarche de Jérusalem, avait accompli le pèlerinage de Jérusalem en 1329-1330, son ancêtre Pierre de La Palud avait combattu les Turcs en Grèce, à Nègrepont<sup>41</sup>, son grand-père Aymé de La Palud avait accompagné le Comte Vert dans sa croisade de secours à Constantinople en 1366<sup>42</sup>. Sa participation est attestée par le chroniqueur picard contemporain Enguerran de Monstrelet, qui le mentionne avec Jean de Compeys, seigneur de Gruffy<sup>43</sup> (son beau-frère). Ces deux noms sont devenus ensuite, notamment chez Guichenon<sup>44</sup>, ceux des chefs du corps de secours envoyé par le duc de Savoie au roi Janus de Chypre – ce qui est possible. Depuis plusieurs années, des incidents de plus en plus graves avaient lieu entre Chypriotes et Mamelouks, ces derniers envahissant l'île en 1426, ce

36 Dép. Yonne, arr. Auxerre, cant. Vermenton, comm.

37 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 292; cf. Jean-Michel Dousseau, *La Bataille de Cravant*, 2<sup>e</sup> éd., chez l'auteur [Condé-sur-Noireau, Impr. Corlet], 1987. *Inventaire-Sommaire... Côte-d'Or... Série B*, t. III, p. 114 (B 7395, 1420-1423): le bailli de Bresse envoya le juge de Gex et Pierre de Grolée à Tournus, puis en Bourgogne vers François de La Palud, son fils.

38 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 297.

39 *Le Livre des trahisons de France...*, op. cit., p. 191 et 193.

40 Cf. Abbé Antoine Cartier, *La Savoie et l'Orient*, Paris, Librairie Saint-Paul, 1934.

41 Cf. son éloge-épitaphe, dans *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, op. cit., p. 587.

42 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 290.

43 Enguerran de Monstrelet, *La Chronique... en deux livres... 1400-1444*, éd. L. Douët-d'Arcq, Paris, Veuve Jules Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1860 (réimpr. New York, Franklin, 1966), t. IV, p. 264: « Et si y estoient de Savoie, le seigneur de Varenbon et messire Jehan de Champaings, seigneur de Gruffy »; plus haut, p. 261, Monstrelet cite « le seigneur de Varembois, alemant », qui semble être une forme fautive pour « Varambon ».

44 *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 292; *Histoire... de Savoie*, op. cit., p. 464.

qui avait fait venir certains secours d'Occident<sup>45</sup>. Le désastre survint à la bataille de Khirokitia, le 7 juillet 1426, où le roi Janus de Chypre fut fait prisonnier. Enguerran de Monstrelet indique que François de La Palud et Jean de Compeys ne furent ni pris ni tués<sup>46</sup>. Cependant la légende familiale et locale a voulu que François de La Palud fut fait prisonnier et emmené à « Babylone » (Le Caire), où il resta cinq ans. Il allait être forcé à apostasier, mais il fut sauvé par sa dévotion à la Vierge, et transporté dans la nuit dans le Val de Consolation<sup>47</sup> : il y fonda plus tard un oratoire où il déposa ses chaînes et sa tunique d'esclave, ainsi qu'une copie du tableau de Notre-Dame qu'il vénérât à Varambon (fig. 1)<sup>48</sup>. De manière plus réaliste, on peut supposer que François de La Palud fut fait prisonnier, qu'il a beaucoup prié la Vierge de Varambon durant sa détention et qu'il a été libéré avec ou après le roi Janus de Chypre.

- 45 Cf. sur ce dernier point Jacques Paviot, « L'aide occidentale à Chypre à la fin du Moyen Âge », dans *Anna di Cipro e Ludovico di Savoia e i rapporti con l'Oriente latino in età medioevale e tardomedioevale. Atti del convegno internazionale, Château de Ripaille, Thonon-les-Bains, 15-17 giugno 1995*, éd. Francesco De Caria et Donatella Taverna, Torino, Istituto per i beni musicali in Piemonte, coll. « Biblioteca dell'Istituto per i beni musicali in Piemonte, 3 », 1997, p. 103-111 ; pour les circonstances, Ahmad Darrag, *L'Égypte sous le règne de Barsbay, 825-841/1422-1438*, Damas, Institut français de Damas, 1961, chap. VII : « La conquête de Chypre », p. 239-267.
- 46 *La Chronique...*, t. IV, p. 264 : « Lesquelx dessusdz ne furent, à ladicte bataille, ne mors ne pris » (phrase qui suit celle citée n. 31) ; S. Guichenon – se contredisant un peu –, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie : Bugey, t. II, p. 6, indique que Louis Aleman s'échappa seul de la bataille de Khirokitia avec François de La Palud.
- 47 Val de Consolation, à la source du Dessoubre, dép. Doubs, arr. Pontarlier, cant. Pierrefontaine-les-Varans, comm. Consolation-Maisonnettes.
- 48 Abbé P. Sonnet, *L'Ermitage de Notre-dame de Consolation*, Besançon, Impr. de J. Jacquin, 1861, p. 16-37 ; L. Loye, *Histoire du comté de la Roche...*, op. cit., p. 126-128, « légende [...] telle qu'elle est restée jusqu'à nous dans les traditions de nos pieux montagnards », reprise et augmentée par l'Abbé Boillot, « Le Sanctuaire de N.-D. de Consolation dans les hautes montagnes du Doubs », *Bulletin de la Société Gorini. Revue d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Belley*, t. VIII, 1911, p. 315-318 (qui ne cite pas sa source). Dans le couvent construit au xvii<sup>e</sup> siècle se trouve un vitrail du xix<sup>e</sup> siècle rappelant ce miracle, ainsi que dans l'église de Guyans-Vennes (cant. Pierrefontaine-les-Varans) où aussi est conservé le tableau [de Notre-Dame de Consolation] de la chapelle du Val de Consolation (fig. 1). L'abbé Loye ajoute, p. 128-129, que la statue de bois de Notre-Dame du Mont à Saint-Hippolyte aurait été donnée par François de La Palud – la chaîne pendant à sa ceinture faisant référence à la captivité chez les Mamelouks ; cette assertion ne se trouve pas dans son ouvrage antérieur *Notre-Dame du Mont à Saint-Hippolyte (Doubs). Manuel du pèlerin*, Besançon, Impr. Paul Jacquin, 1884. Un autre exemple de libération des « Sarrasins et Turcs » et de transport miraculeux, concernant le sire de Bacqueville en Normandie (à une date inconnue), se trouve dans Jean Petit, *Le livre du Miracle de Basqueville* (v. 1390), publié par P. Le Verdier dans Jean Le Petit (sic), *Le Livre du Champ d'or et autres poèmes inédits*, Rouen, Impr. Cagniard, coll. « Société rouennaise de bibliophiles », 1895, p. 141-180.



Fig. 1. Tableau de « Nostre Dame de Consolacion », église de Guyans-Vennes (Doubs)  
La base Palissy du ministère de la Culture l'indique du xv<sup>e</sup> siècle ; le cadre est postérieur, portant les armes de Claude de La Palud, comte de La Roche et seigneur de Varambon († 1517), et de son épouse (en 1497) Constance Marie Sforza. © Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (objets mobiliers), tous droits réservés.

Quoiqu'il en ait été, François de La Palud ne réapparaît dans la documentation que quatre ans plus tard<sup>49</sup>, comme un proche de Louis de Chalon, prince d'Orange. Celui-ci avait formé, avec le duc de Savoie, le projet de s'emparer du Dauphiné<sup>50</sup> : il prendrait le Viennois et la partie occidentale, tandis qu'Amédée VIII aurait Grenoble et le haut Dauphiné ; d'autre part, il avait obtenu le soutien militaire du duc de Bourgogne. Louis de Chalon s'était emparé des châteaux d'Anthon<sup>51</sup>, de Colombier<sup>52</sup> et de Saint-Romain<sup>53</sup>, où il avait établi des garnisons composées d'Anglais, de Bourguignons et de Savoyards, qui ravagèrent la contrée. En août 1428, le gouverneur de Dauphiné, Matthieu de Grailly (ou de Foix), comte de Comminges, avait signé avec lui un accord, par lequel ce dernier devait faire hommage des châteaux au roi et dauphin Charles VII avant le 24 juin suivant. Cependant, Louis de Chalon était aussi en procès avec le marquis Louis I<sup>er</sup> de Saluces à propos de la terre d'Anthon, et les deux hommes recoururent à l'arbitrage du duc de Savoie, alors que le premier pratiquait toujours ses manœuvres dilatoires et continuait à fournir les châteaux dont il s'était emparé ou qu'il possédait, et plus récemment ceux de Fallavier<sup>54</sup> et d'Auberives<sup>55</sup> pour mener la conquête du Dauphiné par le nord et par le sud qui devait être attaqué à partir de la principauté d'Orange. Il rassemblait des troupes dans ce dessein : des Bourguignons du comté, des Savoyards de Bresse et de Bugey – dont le seigneur de La Cueille<sup>56</sup> Guillaume de Luyrieux. Raoul de Gaucourt, nouveau gouverneur du Dauphiné, envoya par deux fois Bernard de Régent auprès du duc de Savoie pour le supplier d'empêcher l'invasion du Dauphiné, d'un autre côté fit appel au capitaine de routiers Rodrigue de Villandrando

49 Un indice pour une captivité de plusieurs années chez les Mamelouks ?

50 Sur cette affaire, cf. le document dauphinois contemporain rédigé par un juriste, en juillet 1430, *Processus super insultu guerræ Anthonis*, publié dans *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, éd. C.-U.-J. Chevalier, Montbéliard, Ch.-M. Hoffmann – Lyon, Aug. Brun, « Collection de cartulaires dauphinois, VII », 1874, n° XCVII, p. 300-338 ; E. de Monstrelet, *La Chronique...*, op. cit., t. IV, p. 406-407 ; [ules] Quicherat, *Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française au quinzième siècle*, Paris, Hachette, 1879, p. 40-55 ; Frédéric Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Orbe, Échallens, Grandson, 1390-1463*, Lausanne, Librairie Payot, coll. « Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, XIII », 1926, p. 123-153 ; Francesco Cognasso, *Amedeo VIII*, Milano, dall'Oglio, « Collana Storica », 1991 (1<sup>re</sup> éd. 1930), p. 263-265.

51 Dép. Isère, arr. Vienne, cant. Pont-de-Chéruy ; Anthon se situe sur la rive gauche du Rhône, juste en face de l'embouchure de l'Ain dans le Rhône, ce qui donnait à Louis de Chalon une voie facile vers ses possessions dans le comté de Bourgogne (il était aussi seigneur d'Arlay [dép. Jura, arr. Lons-le-Saulnier, cant. Bletterans, comm.]).

52 Dép. Rhône, arr. Lyon, cant. Meyzieu, comm. Colombier-Saugnieu.

53 Dép. Isère, arr. La Tour-du-Pin, cant. Crémieu, comm. Saint-Romain-de-Jalionas.

54 *Ibid.*, cant. La Verpillière, comm. Saint-Quentin-Fallavier.

55 Auberives-sur-Varèze, *ibid.*, arr. Vienne, cant. Roussillon, comm.

56 Dép. Ain, arr. Nantua, cant. et comm. Poncin.



et réunit les trois états de la province. Pendant que Amédée VIII et Louis de Chalon se partageaient le Dauphiné à leur rencontre de Saint-Claude, Rodrigue de Villandrando y entra par Vienne et se dirigeait rapidement vers Auberives qu'il enleva le 27 mai 1430. Sur ces entrefaites, Raoul de Gaucourt envoya une troisième ambassade au duc de Savoie, composée du seigneur de La Palud et du juriste Louis Portier<sup>57</sup>, qui se termina avec de mauvaises paroles<sup>58</sup>, et, avec Humbert de Grolée, maréchal de Dauphiné, reprit le château de Pusignan<sup>59</sup>, le 7 juin. Le lendemain, ce fut le tour du château d'Azieu<sup>60</sup>, et « le seigneur de Varambon, un des capitaines de l'adversaire [Louis de Chalon] », arriva, muni d'un sauf-conduit, dans l'armée delphinale – en fait pour jauger de ses forces. L'échange entre lui et Raoul de Gaucourt fut vif, Varambon lui conseillant de bien aiguïser ses éperons et ceux des gens d'armes de son armée car ils en auraient rapidement besoin, et Gaucourt lui rétorquant qu'il l'avait déjà fait faire et qu'il s'en apercevrait à la chasse qu'il lui donnerait rapidement, à lui, à son maître et à ses gens<sup>61</sup>. Le 10, les Dauphinois reprirent le château de Colombier alors que des troupes nombreuses du prince d'Orange débarquaient au port d'Anthon. Ils allèrent se poster aux abords du château d'Anthon, leur jonction étant faite avec les hommes de Rodrigue de Villandrando. Le 11, le prince d'Orange, avec toutes ses forces, bannières déployées, se porta vers le château de Colombier dont il ignorait la reddition. Il fut assailli par les Dauphinois dans les taillis, fut blessé au visage et sur le corps et ce fut la débandade immédiate de ses troupes. La nuit, il quitta subrepticement le château d'Anthon, abandonné avec toutes ses garnisons. Parmi les cinq cents prisonniers, venant de Bourgogne, du duché de Savoie, du comté de Genève, se trouvaient tous les grands capitaines du duc de Savoie, dont le seigneur de Varambon<sup>62</sup>; selon Guichenon, ces capitaines commandaient les trois cents hommes d'armes qu'avait envoyés Amédée VIII<sup>63</sup>.

57 *Processus...*, p. 321-323. S. Guichenon – qui a dû avoir connaissance du document –, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 292, y reconnaît erronément François de La Palud; c'est plus qu'improbable, car dans la suite du rapport, p. 323-324, François de La Palud est appelé correctement *dominus Varambonis*; il y a un lieu-dit La Palud, dép. Isère, arr. Grenoble, cant. Le Touvet, comm. Chapareillan.

58 De la part de Louis Portier; une nouvelle indication que le *dominus de Palude* n'est pas François de La Palud (*cf. infra*).

59 Dép. Rhône, arr. Lyon, cant. Meyzieu.

60 Dép. Rhône, arr. Lyon, cant. Décines-Charpieu, comm. Genas.

61 *Processus...*, p. 324.

62 Ainsi se vante l'auteur du *Processus...*, p. 331.

63 *Histoire... de Savoie, op. cit.*, p. 469; l'auteur contemporain Gilles Le Bouvier, dit le héraut Berry, *Les Chroniques du roi Charles VII*, éd. Henri Courteault et Léonce Celier, avec Marie-Henriette Jullien de Pommerol, Paris, Librairie C. Klincksieck, coll. « Société de l'histoire de France », 1979, p. 427, indique que les trois cents lances envoyées par le duc de Savoie étaient sous le commandement du sire de Varambon et d'Humbert Maréchal.

En ce qui concerne les rançons, Varambon tomba aux mains de Rodrigue de Villandrando qui rachetait les prisonniers à bas prix qu'il décuplait ensuite ; la sienne fut finalement d'un montant de huit mille florins, payée par sa mère Aynarde de La Balme<sup>64</sup> – ce qui signalerait que sa femme Anne de La Palud était déjà morte. Enfin, il est un objet bien aiguisé que François de La Palud ne put oublier : l'épée<sup>65</sup> qui lui trancha le nez et l'obligea à porter par la suite un nez d'argent<sup>66</sup>.

Sa captivité ne fut pas longue. Dès septembre, il se trouvait, toujours sous Louis de Chalon, occupé à la défense du Mâconnais, la base semblant être le château de Prény<sup>67</sup>, qui appartenait à Louis de La Palud, abbé de Tournus, son oncle<sup>68</sup>. Le 14 septembre, la ville de Mâcon demandait des troupes au prince d'Orange pour la protéger ; celui-ci envoya François de La Palud à la tête de gens d'armes, qui y arrivèrent le 17. Mais, dès le 22, la ville demandait au prince d'Orange et au maréchal de Bourgogne Antoine de Toulangeon son rappel, avec ses cinquante hommes d'armes, « qui ne servent que de piller et rober le pays », mais sans grand succès, car, le 5 octobre, elle se plaignait que « les gens du seigneur de Varambon, estans en garnison en la ville de Mascon, faisaient plusieurs excès et oultraiges, pilleries, roberies, et donnoyent menasses de battre les portiers de la ville ». Les autorités s'adressèrent alors directement à François de La Palud : « pour laquelle chose il fut mal content et donna menasses à ceulx de la ville ». Le maréchal de Bourgogne ordonna enfin que La Palud et ses hommes quittassent la ville<sup>69</sup>. Ceux-ci continuèrent leurs ravages : à la fin de l'année, vingt prisonniers du sire de Varambon et de Perrinet Gressart étaient transférés de Tournus à Pont-de-Vaux, en Bresse savoyarde<sup>70</sup>.

François de La Palud fut déplacé à la défense du Charolais ; dans ce but, il reçut huit cents francs pour cinquante hommes, pour la période du 14 novembre 1430

64 J. Quicherat, *Rodrigue de Villandrando*, *op. cit.*, p. 50-51 ; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 293 ; de son côté, l'auteur du *Processus...* précise, p. 331 : *sine custu et magna redempcione non fuerunt liberati*.

65 E. de Monstrelet, *La Chronique...*, *op. cit.*, t. IV, p. 407 : « le seigneur de Warenbon, lequel eut le nez abatu d'une taillarde » (épée à frapper de taille).

66 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 293.

67 Dép. Saône-et-Loire, arr. Mâcon, cant. Tournus, comm.

68 *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Marcel Canat [de Chizy], t. 1, Chalon-sur-Saône, Impr. Dejussieu, 1863, p. 207, n. 2 ; A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 145, n. 2.

69 *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat [de Chizy], *op. cit.*, p. 200-204 (*Journal de Jean Denis*) ; cf. F. Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange...*, *op. cit.*, p. 157-158.

70 *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, p. 306-307 ; A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 145, n. 2. Pont-de-Vaux, dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, ch.-l. de cant.

à Pâques (1<sup>er</sup> avril) 1431<sup>71</sup>. Cependant, en décembre, il participa à la tentative malheureuse du maréchal de Bourgogne sur Chappes<sup>72</sup>, non loin de Troyes, en décembre : les Bourguignons se débandèrent devant les troupes de René d'Anjou, duc de Bar<sup>73</sup>. Dès janvier 1431, François de La Palud était de retour en Charolais pour la défense du pays, avec cinquante hommes d'armes, contre son ennemi Rodrigue de Villandrando<sup>74</sup>, et le 21, il passait une montre d'armes, d'une centaine d'hommes<sup>75</sup>. Il se vengea indirectement de Villandrando, en s'en prenant au duc de Bourbon : le 18 mars, après avoir envoyé des lettres de défi au comte de Clermont<sup>76</sup>, il enleva Trévoux<sup>77</sup>, capitale de la Dombes – possession bourbonnaise en Empire – à l'aide d'une petite armée comptant deux mille chevaux, se saisit des habitants, dont des Juifs, et alla se réfugier dans le duché de Bourgogne, non sans avoir ravagé la Dombes<sup>78</sup>. Malgré son caractère spectaculaire et les suites qu'il lui donna, l'action ne pouvait déplaire au duc de Savoie qui cherchait depuis toujours à porter sa domination jusque sur les rives de la Saône. Dès la fin du

- 71 Archives départementales de la Côte-d'Or (par la suite ADCO), B 1645, fol. 116v<sup>o</sup> et 118; *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, p. 305 (avec erreur sur les millésimes; cent hommes).
- 72 Dép. Aube, arr. Troyes, cant. Bar-sur-Seine, comm. ADCO, B 1647, fol. 97; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 292.
- 73 E. de Monstrelet, *La Chronique...*, *op. cit.*, t. IV, p. 385-386; cf. F. Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange...*, *op. cit.*, p. 158; A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 138; Bertrand Schnerb, *Bulgnéville (1431). L'État bourguignon prend pied en Lorraine*, Paris, Economica, « Collection Campagnes & stratégies », 1993, p. 28-30.
- 74 ADCO, B 1647, fol. 97; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 292 (qui l'indique alors conseiller et chambellan du duc de Bourgogne); A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 138, n. 7.
- 75 *Inventaire-Sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles – Série B. Chambre des comptes de Bourgogne, Nos 11265 à 12067*, t. V, par J[oseph] h Garnier, Dijon, Impr. Darantière, 1878, p. 176 (B 11802); Jules de La Chauvelays, « Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne [de la Maison de Valois] », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, Partie des Lettres*, 1880, p. 279 (21 janvier) : avec trois chevaliers bacheliers et quatre-vingt dix écuyers.
- 76 Le duc Jean 1<sup>er</sup> était détenu en Angleterre depuis Azincourt; son fils Charles, comte de Clermont, gérait alors les affaires.
- 77 Dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, ch.-l. de cant.
- 78 Sur cette affaire et ses suites, cf. Samuel Guichenon († 1664), *Histoire de la souveraineté de Dombes*, éd. M. C. Guigues, 2<sup>e</sup> éd., Bourg-en-Bresse, Francisque Martin-Bottier – Paris, Dumoulin, 1874, 2 vol., t. I, p. 291-295; Louis Aubret († 1748), *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, éd. M.-C. Guigues, Trévoux, 1868, p. 532-537; F. Cognasso, *Amadeo VIII*, *op. cit.*, p. 265-267; Marie-José, *La Maison de Savoie. Amédée VIII, le duc qui devint pape*, Paris, Albin Michel, 1962, 2 vol., t. I, p. 187-188 et 194-196. A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 139, n. 4, et 237, mentionne le procès intenté au Parlement de Paris contre le seigneur de Varambon par le Trévoltien Henri Gencien en 1439 (Archives nationales, X<sup>h</sup> 4798, fol. 190); cf. aussi le document publié par Guigues dans S. Guichenon, *Histoire... de Dombes*, *op. cit.*, p. 293-294, en note, à propos du mauvais traitement des prisonniers.

mois de mars, Charles de Bourbon rassemblait des hommes d'armes en Beaujolais pour se venger. Le 21 avril, le duc Amédée VIII donnait l'ordre au gouverneur de Bresse de saisir les châteaux de Varambon, Bouligneux et Tossiat, appartenant à François de La Palud<sup>79</sup> – ce qui fait que François de La Palud ne fut appelé que Varambon, et non plus seigneur de Varambon. Des négociations s'ouvrirent et, par l'accord de Lyon, le 18 mai, le duc de Savoie s'engageait à dédommager le duc de Bourbon par la somme de dix mille écus d'or (à payer sur les biens des malfaiteurs) et à abandonner le seigneur de Varambon et ses partisans<sup>80</sup>. François de La Palud était cependant en contact avec le duc de Savoie, qui, après la signature du traité de Lyon, lui envoya son héraut *Savoie*, à Chalon-sur-Saône où il s'était établi. L'entrevue eut lieu le 24 mai, à minuit, dès l'arrivée de *Savoie*, qui s'est excusé ensuite de rapporter les paroles « oultrageuses » proférées par le seigneur de Varambon, qu'il vaut la peine de citer :

268

S'ensuyvent les paroles que monsieur de Varambon a dictes a moy *Savoie* le heyraud. Et premierement, que jeudy heut xv jour[s]<sup>81</sup> que je arrivay a Chalon sur la Sonne ou je trouvoy monsieur de Varambon, le quel me demanda s'il avoit gueres que j'estois partis de monseigneur; et je ly respondis qu'il ly avoit bien trois sepmaines; et il me dist: « Monseigneur est bien conseillé, que mau gré en ait Dieu! ». Et je ly respondis: « Par ma foy, je cuyde et sçay qu'il est bien conseillé, car il ha de si metables seigneurs a son conseil qu'il ne peut estre que bien conseillé ». Et il me respondit: « Il luy part bien que en despit de Dieu puysses estre. Ou est Glaude du Saix<sup>82</sup>? ». Et je luy diz: « Par ma foy, je cuide qu'il doit estre aujourd'uy a Bourg<sup>83</sup>, ainsi comme l'on m'a dit quant je y suis passé. » Et il dist: « Je regnie Dieu que cest home que je tueray devant monseigneur ou quelque part que je le treuve, par ma foy! ». Auquel je diz: « Monseigneur, vous avez tort, car je vous sçay bien a dire comme conseil que monseigneur ait tenu la dessus, il n'y a onques esté mayns ne s'est onques bougié de Breysse, la ou il a estably les garnisons des compaignions que monseigneur luy a commandé. Et croy qu'il ne vouldroit estre a votre deshonneur ne dommaige ne en lieu la ou en ce vous pourchasseroit. Bien faut il qu'il serve son prince et qu'il obeysse a ses lettres ». Et lors il dist: « Je regnie Dieu que cest home que je tueray et d'autres que je nommeray pas maintenant. Et vueil que tu diez a monseigneur que je feray de telz feux qu'il verra bien la fumee des montaignes s'il la veult regarder; que en despit de Dieu monseigneur a il peur de Charles de

79 A. de Lateyssonnaire, *Recherches... sur... l'Ain, op. cit.*, t. IV, p. 299-301.

80 L'accord a été publié dans Marquis [Pantaléon] Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Chambéry, Impr. Puthod fils, 1859, doc. 10, p. 228-232.

81 Le 24 mai.

82 Un seigneur de Bresse savoyarde, proche d'Amédée VIII, président de la Chambre des comptes de Savoie.

83 Bourg-en-Bresse.

Bourbon qui luy face guerre; que maugré en ait, etc.; je regnie etc.; il ne serat sy hardy ne ne l'oseroit entreprendre; que je renie etc. Je luy feray telle guerre et ou royaulme et en Breyse que l'en ne vist onques la pareillie; et se n'y aura Challamont ne aultres places que se le voulay y entrer que je n'y entre; que maugré en ait etc. Monseigneur a grand peur est et bien conseillé et a son honneur d'aler compouser a Charles de Bourbon a xxv m[ille] escus, qu'en despit de etc. puisse estre. Je ne fiz onques a monseigneur chose que luy deust deplayre pour quoy l'on me deust avoir fait ce que l'on m'a fait ne a personne de son pays. Mais je renie etc. et tous les saints du Paradix que je mectray en tel esclandie son pays qu'il ne fust onques eu pareil, et qu'il faudra qu'il se desclayre si en est malcontent au dernier. Et dy ardiement a messeigneurs de son conseil qu'il[s] s'avisent bien qu'il conseilleront, car se j'eusse voulu estre desobeysant a mon prince, j'eusse bien garni mes places et de compaignons telz qu'ilz n'eussent les engager d'un ou de deux. Mais quant [a] monseigneur il aura peu gainié, et messeigneurs de son conseil. Et aussy je n'appelleray avant devant l'empereur devant que je fusse desers par telle maniere, car ce de quoy je suis plus courroucé, ce n'est que de la composition qu'il ont faicte a Charles de Bourbon. Que je regnie Dieu s'yl ne m'en chaut pas tant de ma chevanse qu'il fait de ce. Je suis comme homme hors du sens et se ay de bons compaignons que par le saint Dieu il a deux cent ans qu'il ne partist chivallier de Savoye qui fust de si bons homes d'armes que je feray, car nous ne soumes que cxx bergues qui tous avons bon vouloir de mal fere les besoignes au quel qu'il soit. Et par Dieu quant monseigneur aura veu les lettres que j'ay de mes advoyens, il ne devra pas estre sy mal content contre moy comme il est, car je les ay belles et notables de monseigneur de Bourgoigne<sup>84</sup> son neveu et de monseigneur le régent de France »<sup>85</sup>.

Et quant il m'eust ces parolles dictes, je luy vays respondre que trop avoit mal fait de venir prendre Trevoux. Et il me respondit qu'il n'estoit du fief ne de l'omaige de monseigneur. Et je lui demanday par ou il estoit passé a y venir, et qu'il ne pouvoit passer que par dessus le pays de monseigneur, et que Trevoux, non obstant ce qu'il ne feust du fief ne de l'omaige de monseigneur, sy est il en les lymites de son pays. « Et vous sçay bien a dire que se monseigneur n'aministroit rayson et justice autant que ou plus petit que au plus grant quant on le luy demande, que beaucoup d'inconveniens se feroyent en son pays de jour en jour trop plus qu'on ne fait. Pour quoy, monseigneur de Varambon, vous ne devez point estre malcontent des choses qu'on vous fait, car, pour ma foy, ce n'est que tout pour le meilleur pour vous, a mon advis ». « Et que maugré en ait Dieu, fit il, c'est bien pour le meilleur, et qu'en despit de etc. puisse estre! Je regnie etc. se l'en ne parla grant temps tant

84 Philippe le Bon.

85 Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent pour son neveu Henri VI et beau-frère de Philippe le Bon.

donné qu'on fera de moy. Et pour messeigneurs j'ay le serment a mon tres hault, excellent et puissant prince et mon tres honnoré et redoubté seigneur »<sup>86</sup>.

Pourtant, durant ces semaines, François de La Palud n'avait pas quitté le service du duc de Bourgogne. Les troupes pour la défense du duché avaient été convoquées pour le 20 mars à Chalon. À cause de l'affaire de Trévoux, Varambon, qui résidait à Préty, n'y arriva pas avant le 26, après avoir fait enlever tous les bateaux qui se trouvaient sur la Saône et la Seille<sup>87</sup>, sans doute pour empêcher qu'on ne le suivît. Le fait d'armes majeur fut la prise de Sancenay<sup>88</sup>, dans le Charolais, à la fin du mois<sup>89</sup>. Cependant, le mois suivant, les troupes de Charles, comte de Clermont, et de Rodrigue de Villandrando – qui avait envoyé, semble-t-il, des lettres de défi au prince d'Orange et à François de La Palud – reprirent l'initiative, s'emparèrent de Marcigny-les-Nonnains<sup>90</sup>, le 22 avril, et allèrent mettre le siège devant le château de Semur-en-Brionnais, avant de se retirer<sup>91</sup>. En mai, du 3 au 11, François de La Palud se trouva à Autun avec le chancelier Rolin, tout en fournissant de garnisons Paray-le-Monial<sup>92</sup> (avec cent vingt hommes d'armes) et Charolles<sup>93</sup>. Le 24, il était à Chalon, où il reçut le héraut *Savoie*<sup>94</sup>.

Il semble que la prise de Trévoux n'ait été pour François de La Palud qu'un à-côté dans la guerre contre les Armagnacs. Le 12 juin, il était à Dijon, où il signa

86 Costa de Beauregard, *Souvenirs... d'Amédée VIII*, *op. cit.*, doc. 11, p. 233-235, repris dans J. Paviot et Éva Pibiri, « Voyages et missions de Jean de la Chapelle, poursuivant *Faucon*, héraut *Savoie* (1424-1444) », *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, t. CVI, 2008, app. 1, p. 266-269.

87 *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 311. La Seille est un affluent (rive gauche) de la Saône, à quelques kilomètres de Tournus (et de Préty).

88 Dép. Saône-et-Loire, arr. Charolles, cant. Semur-en-Brionnais, comm. Oyé.

89 ADCO, B 1647, fol. 106 ; *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 311-312 ; F. Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange...*, *op. cit.*, p. 158-162 ; A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 139.

90 Dép. Saône-et-Loire, arr. Charolles, ch.-l. de cant.

91 *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 314-316 ; F. Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange...*, *op. cit.*, p. 162 ; A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*, p. 139-140. Semur-en-Brionnais, dép. Saône-et-Loire, arr. Charolles, ch.-l. de cant.

92 Dép. Saône-et-Loire, arr. Charolles, ch.-l. de cant.

93 ADCO, B 1647, fol. 102 et 104 ; *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 317.

94 *Cf. supra*, et aussi *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 317 (le 14 mai, envoi d'un messenger de Dijon auprès du seigneur de Varambon à Romenay [dép. Saône-et-Loire, arr. Mâcon, cant. Tournus, comm.] et à Préty, puis à Thonon vers le duc de Savoie).

un contrat – qui a été conservé<sup>95</sup> – d’engagement de sa compagnie d’hommes d’armes au service du duc de Bourgogne jusqu’en septembre suivant. Par ce document, exceptionnel par sa forme<sup>96</sup>, François de La Palud devait établir des garnisons à Paray-le-Monial et à Charolles pour le mois de juin, lui-même se rendre, avec le reste de ses troupes, le 17 juin, à Montsaugéon<sup>97</sup> pour rejoindre les troupes bourguignonnes envoyées à l’aide d’Antoine de Vaudémont, compétiteur de René d’Anjou pour le duché de Lorraine qui se trouvait alors assiégé dans Vaudémont<sup>98</sup>, et combattre « en la marche de Champagne, Aucerrois, Barrois ou Alemaingne, ou en la marche de France ». La rencontre eut lieu à Bulgnéville<sup>99</sup>, le 1<sup>er</sup> juillet 1431, et ce fut une grande victoire, René d’Anjou étant fait prisonnier<sup>100</sup>. À la suite, le poursuivant de François de La Palud, *Humble Requête* (!), fut envoyé annoncer la nouvelle au chancelier de Bourgogne et aux gens du conseil à Dijon<sup>101</sup>. Le 3 août, ses hommes étaient passés à montre à Semur-en-Auxois<sup>102</sup> pour la défense des frontières de l’Auxerrois<sup>103</sup>. Puis, selon son contrat, le seigneur de Varambon devait mener la guerre en Lyonnais, Forez, Beaujolais et Bourbonnais, et il était nommé capitaine général des pays de Mâconnais, Clunisois, Charolais et Autunois.

(Pour la même année ou la suivante, Guichenon le fait partir en ambassade à Chypre, avec Jean de Compeys<sup>104</sup>, mais ceci n’est corroboré par aucun document d’archives)<sup>105</sup>.

Après toutes ces années consacrées à la guerre, François de La Palud, qui était veuf depuis plusieurs années, épousa en secondes noces, le 12 juillet 1432,

95 Publié par J. de La Chauvelays, « Les armées... de Bourgogne », art. cité, p. 293-296, et B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, Annexes, pièce n° 8, p. 136-137; François de La Palud reçut vingt francs pour être allé de Préty à Dijon: ADCO, B 1647, fol. 129v°; *Documents inédits pour servir à l’histoire de Bourgogne*, éd. Canat, *op. cit.*, t. I, p. 317; B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, p. 65.

96 Cf. le commentaire de B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, p. 64-68.

97 Dép. Haute-Marne, arr. Langres, cant. Prauthoy, comm.

98 Dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, cant. Vézelize, comm.

99 Dép. Vosges, arr. Neufchâteau, ch.-l. de cant.

100 Sur les actions du seigneur de Varambon durant cette campagne, cf. B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, Annexes, pièce n° 20, p. 154 et 155, et Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques du roi Charles VII*, *op. cit.*, p. 430-433.

101 B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, p. 87.

102 Dép. Côte-d’Or, arr. Montbard, ch.-l. de cant.

103 *Inventaire-Sommaire... Côte-d’Or... Série B...*, *op. cit.*, t. V, p. 176 (B 11803); J. de La Chauvelays, « Les armées... de Bourgogne », art. cité, p. 279-280; B. Schnerb, *Bulgnéville...*, *op. cit.*, p. 67-68.

104 *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 293; *Histoire... de Savoie*, *op. cit.*, p. 521.

105 Cf. en dernier lieu J. Paviot et E. Pibiri, « Voyages et missions de Jean de la Chapelle... », art. cité.

Jeanne de La Petite-Pierre<sup>106</sup>, fille de Burkard, comte de La Petite-Pierre<sup>107</sup>, et de Gillette de Villersexel<sup>108</sup>. Là, nous revenons à la libération miraculeuse de François de La Palud des mains des Mamelouks. En effet, il se serait réveillé dans le Val de Consolation sur les terres de Châteauneuf, qui appartenait à Humbert de Villersexel. Or, celui-ci, oncle maternel de Jeanne de La Petite-Pierre, se trouvant sans héritier de sa première femme Marguerite de Montfaucon et de sa seconde femme Marguerite de Charny, dame de Lirey<sup>109</sup>, fit donation à François de La Palud et à son épouse de tous ses biens dans le comté de Bourgogne<sup>110</sup>. Celui-ci héritait d'un titre important, celui des comtes de La Roche<sup>111</sup>. On ne peut non plus s'empêcher de penser que le duc de Bourgogne a pu jouer le rôle de *deus ex machina*, en le remerciant de ses services<sup>112</sup> – n'oublions pas que Jeanne de La Petite-Pierre avait entre quatorze et seize ans. Dès lors, François de La Palud semble s'être occupé uniquement de ses nouveaux biens et avoir agi en vassal du duc de Bourgogne, se désintéressant des affaires de Savoie, au point même d'oublier la fille de son premier lit, sans doute Philiberte : quand, en 1433 ou 1434, le bailli de Bresse Oddet de Chandeyat était allé, en armes, avec quelques chevaliers, chercher cette demoiselle à Varambon pour la conduire auprès de sa grand-mère Aynarde de La Balme, il n'avait pu mener à bien cette mission car la jeune fille fut trouvée dépourvue de vêtements et presque nue<sup>113</sup>.

106 Les textes portent « de Petite-Pierre », mais j'adopte la forme actuelle « de La Petite-Pierre ».

107 Dép. Bas-Rhin, arr. Saverne, ch.-l. de cant. (en allemand Lützelstein).

108 Burkard de La Petite-Pierre († 1418) a épousé Gillette de Villersexel († 1418) en 1415 ; trois enfants sont nés de cette union : Jacques († av. 15 mai 1456), Guillaume († entre 1458 et 1462), et Jeanne ; Bernhard Metz, « Lützelstein (La Petite-Pierre), comtes de », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, fasc. 25, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1995, p. 2471-2472. Vu l'héritage postérieur, on peut penser que la petite Jeanne a été recueillie par Humbert de Villersexel et Marguerite de Charny à la mort de ses parents. S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 295, qui donne la date du mariage, écrit par erreur Marguerite pour Jeanne de La Petite-Pierre.

109 Qui était la petite-fille du fameux Geoffroy de Charny auquel Philippe Contamine a consacré une étude (cf. n. 1).

110 Par son testament en date du 5 mai 1437 ; Max Prinnet, « Vitrail de la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle conservé au musée de Cluny », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1913, p. 8 du tiré à part.

111 La Roche-en-Montagne, dép. Doubs, arr. Montbéliard, cant. et comm. Saint-Hippolyte. Ces comtes de La Roche, contrairement à ce que pensait S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 295, n'avaient rien à voir avec les comtes de La Roche (-sur-l'Ognon, dép. Doubs, arr. Besançon, cant. Marchaux, comm. Rigney), qui se sont distingués notamment à la Quatrième croisade, en devenant ducs d'Athènes.

112 En mai 1432, le duc de Bourgogne envoyait Aimé Bourgois en Savoie « pour le fait du seigneur de Varambon » ; ADCO, B 1649, fol. 92v<sup>o</sup>.

113 *Inventaire-Sommaire... Côte-d'Or... Série B...*, op. cit., t. III, p. 85 (B 7181).



François de La Palud restait donc au service du duc de Bourgogne, même s'il fit un court séjour à la cour de Savoie. En 1433, il recevait un don de Philippe le Bon de cent quatre-vingt dix livres et est qualifié à cette occasion de « chevalier, conseiller et chambellan de monseigneur »<sup>114</sup>. En 1434-1435, le seigneur de Varambon est mentionné dans la suite de Louis de Savoie, prince de Piémont, qui lui offrit une épée aux étrennes de 1435<sup>115</sup>. Cependant, il retourna rapidement en Bourgogne, car, le 3 mai 1435, sa compagnie était passée à montre dans les environs de Semur-en-Auxois, dans le but d'aller assiéger Coulanges-la-Vineuse<sup>116</sup>. Quand, en 1436, Philippe le Bon mit le siège devant Calais, il fit appel à des troupes des duché et comté de Bourgogne. Celle de « messire François de la Palu, seigneur de Montfort<sup>117</sup> et de Beaumont sur Vigenne<sup>118</sup>, dit Varambon, » furent passées à montre au pont d'Ouche, près de Dijon, par Jean de Neufchâtel, gouverneur de Bourgogne<sup>119</sup>. Le 25 juillet, le duc demandait que ces troupes en armes fussent menées en Champagne, puis à Calais; le 20 septembre, un contrordre les ajourna, parce que les gens d'armes dévastaient l'Artois, « faisans plusieurs grans maulx au povre peuple »<sup>120</sup>. Puis, une partie des hommes d'armes furent mis en garnison à Pontoise<sup>121</sup>. Là, François de La Palud fut avec Jean Villiers de l'Isle-Adam et le Breton Pierre de Rostrenen, « lesquieulx s'i porterent laschement; car, si tost que les guetz crierent alarme [de l'attaque surprise des Anglais de Talbot et Fauconberg], lesdiz seigneurs et leurs gens d'armes s'en saillirent et habandonnerent la ville sans y faire aucune resi[st]ance: laquelle chose ne devoit pas faire... »<sup>122</sup>.

114 Archives départementales du Nord (par la suite ADN), B 1948, fol. 212.

115 Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1907 [réimpr. anast., Marseille, Laffitte Reprints, 1980], p. 145, Preuve LXIII, p. 486, et Preuve LXVIII, p. 501 (deux autres personnes reçurent une épée: le Bâtard de Savoie et le maréchal de Savoie).

116 J. de La Chauvelays, « Les armées... de Bourgogne », art. cité, p. 287-288. Coulanges-la-Vineuse, dép. Yonne, arr. Auxerre, ch.-l. de cant.

117 Non identifié (en Franche-Comté, on trouve aujourd'hui la commune de Montfort, dép. Doubs, arr. Besançon, cant. Quingey).

118 Beaumont-sur-Vingeanne, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, cant. Mirebeau-sur-Bèze, comm. Nous ne savons quand le duc de Bourgogne lui a fit don de ces seigneuries.

119 ADCO, B 1659, fol. 177 et suiv.; la citation fol. 179v<sup>o</sup>; *Inventaire-Sommaire... Côte-d'Or... Série B...*, op. cit., t. V, p. 177 (B 11808); J. de La Chauvelays, « Les armées... de Bourgogne », art. cité, p. 290-291; en ce qui concerne l'envoi des troupes de Bourgogne à Calais, cf. Monique Sommé, « L'armée bourguignonne au siège de Calais », dans *Guerre et Société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, dir. Philippe Contamine, Charles Giry-Deloison et Maurice H. Keen, Villeneuve d'Ascq, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest. Université Charles de Gaulle – Lille III, coll. « Histoire et littérature régionales, 8 », 1991, p. 197-219.

120 ADN, B 1957, fol. 177, 193v<sup>o</sup> et 198v<sup>o</sup>-199.

121 *Ibidem*, fol. 478; B 1961, fol. 197v<sup>o</sup>.

122 Gilles Le Bouvier, *Les Chroniques du roi Charles VII*, op. cit., p. 179; cf. S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 293.

À la suite de cette action peu glorieuse, Varambon fut employé dans les années suivantes par le duc de Bourgogne contre les Écorcheurs qui ravageaient la Bourgogne, mais il était souvent difficile de faire la différence entre ceux-ci et ceux qui étaient chargés de les combattre : ainsi, en septembre 1440, un messager était envoyé de Vesoul à Dijon, « pour doubte de certaines gens d'armes du seigneur de Varambon estans la environ et tenans les champs », et, en novembre, les autorités duciales demandèrent au « seigneur de Varambon et autres capitaines de gens de guerre estans lors es pays de Bar et de Lorraine ou es marches de par dela » de quitter la région<sup>123</sup>. En mai 1442, des lettres lui étaient envoyées à propos des Écorcheurs et, à la fin de l'année, « François de la Palu, conte de la Roche et seigneur de Beaumont » recevait un don de deux cents francs pour dix-huit prisonniers du pays d'Allemagne<sup>124</sup>. En janvier 1443, des lettres lui étaient adressées afin qu'il se portât contre les Écorcheurs dans le Mâconnais<sup>125</sup>. Plus tard dans l'année, comme d'autres nobles bourguignons, il recevait des lettres du maréchal de Bourgogne lui demandant de se tenir prêt, en armes, pour aller combattre les « Saxons » qui s'approchaient de Luxembourg<sup>126</sup>, que le duc Philippe venait de conquérir. Encore en 1446 – était-ce lié aux Écorcheurs, s'agissait-il d'une guerre privée? – des hommes de « Varambon, conte de la Roche, seigneur de Villerssexel », du village de Chamesol<sup>127</sup>, étaient faits prisonniers et mis à rançon par Pierre de Miremont, bailli de Ferrette<sup>128</sup>. Sans doute parce que la paix était rétablie entre Bourgogne et France et qu'il ne pouvait plus en tirer honneur ni avantage, François de La Palud avait déjà tourné ses regards vers la Savoie.

Nous ne savons quand furent restitués au seigneur de Varambon ses biens en Bresse, quand il réintégra la cour et la vie politique savoyardes et quand il fut admis comme membre de l'ordre du Collier<sup>129</sup>; il est mentionné comme conseiller du duc Louis en 1444-1445 et comme chambellan en 1449-1451<sup>130</sup>:

123 ADCO, B 1673, fol. 120v° et 126v°.

124 ADN, B 1975, fol. 67v° et 129.

125 *Ibid.*, B 1978, fol. 85v°.

126 ADCO, B 1684, fol. 130.

127 Dép. Doubs, arr. Montbéliard, cant. saint-Hippolyte, comm.

128 Cf. la lettre de François de La Palud à Henri, bâtard et bailli de Montbéliard, 14 juin 1446, dans Alexandre Tuetey, *Les Écorcheurs sous Charles VII*, t. II: *Documents, Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 2<sup>e</sup> série, t. VII, 1873-1874, n° LXIX, p. 285-286. Ferrette, dép. Haut-Rhin, arr. Altkirch, ch.-l. de cant.

129 Le 7 novembre 1440, il délivrait une quittance et s'intitulait encore ainsi: « Je François de la Palud, dij[t] Varambon, conte de la Roche et seigneur de Villerssexel... »; BnF, Pièces originales 49470, n° 19 (avec sceau).

130 E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur. Ambassadeurs, officiers et messenger à la cour de Savoie (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne, « Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4<sup>e</sup> série, t. XI », 2011, p. 86.

nous pouvons retenir la date de 1444. Sans doute devons-nous voir en cela l'influence de son oncle le cardinal de Varambon auprès du duc Amédée VIII, devenu (anti-)pape Félix V en 1439 : les deux hommes avaient été ennemis à propos du siège de Lausanne, Louis de La Palud ayant été choisi par le concile de Bâle contre le candidat du duc, mais ils se réconcilièrent à la suite de l'élection d'Amédée VIII comme pape par le concile, celui-ci créant celui-là cardinal en 1440<sup>131</sup>.

Toujours est-il qu'en mai 1445 François de La Palud fut commis par le duc Louis de Savoie réformateur général, en compagnie de Guillaume de Luyrieux, seigneur de La Cueille, et de François de Thomas, président des Audiences de Genevois, pour lutter contre les abus des gens de justice à l'intérieur de ses États<sup>132</sup>. Au cours de leurs enquêtes, les réformateurs reçurent des plaintes contre Guillaume Bolomier<sup>133</sup>, chancelier de Savoie. Celui-ci contre-attaqua en accusant François de La Palud de trahison envers le pape, l'empereur, le dauphin de France (le futur Louis XI) et le duc de Savoie. Le duc Louis nomma alors une commission afin de savoir si La Palud était coupable ou Bolomier calomniateur ; par leur sentence du 13 août 1446 les commissaires dirent que Guillaume Bolomier avait porté une fausse accusation et le condamnèrent à mort : le 12 septembre, il fut jeté vivant, une pierre au cou, dans le lac Léman<sup>134</sup>.

La dernière décennie de la vie de François de La Palud fut occupée – et assombrie – par sa participation à la lutte des factions nobiliaires à la cour du duc Louis de Savoie, qui ont commencé dès la mort du chancelier Bolomier. Rappelons à grands traits les faits<sup>135</sup>. La cour de Savoie était dominée les « Chypriens », l'entourage de la duchesse Anne de Chypre, et par le noble savoyard Jean de Compeys, seigneur de Thorens, qui s'était rapproché de ceux-ci et qui était le favori du duc Louis. Les grands féodaux réagirent en

131 Cf. J. Schweizer, *Le Cardinal Louis de Lapalud...*, *op. cit.*, *passim*.

132 S. Guichenon, *Histoire... de Savoie*, *op. cit.*, t. I, p. 508.

133 Originaire de Poncin (départ. Ain, arr. Nantua, ch.-l. de cant. ; non loin de Varambon), Guillaume Bolomier avait connu une ascension très rapide, créant des mécontents dans la noblesse ; cf. en dernier lieu F.-Ch. Uginet, « Bolomier, Guglielmo », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 11, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1969, p. 358-360.

134 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 293-294 ; *Id.*, *Histoire... de Savoie*, *op. cit.*, t. I, p. 508 ; Marie-José, *La Maison de Savoie. Amédée VIII...*, *op. cit.*, t. I, p. 430-431.

135 Cf. l'analyse pénétrante d'Alessandro Barbero, « Les ligues nobiliaires pendant les dernières années d'Amédée VIII », dans *Amédée VIII – Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*. [Actes du] Colloque international, Ripaille-Lausanne, 23-26 octobre 1990, dir. Bernard Andenmatten et Agostino Paravicini Bagliani, avec Nadia Pollini, Lausanne, « Bibliothèque historique vaudoise, 103 », 1992, p. 229-245, repris et révisé dans *id.*, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536)*, Roma-Bari, Laterza, coll. « Quadrante Laterza, 118 », 2002, chap. VII : « Le fazioni nobiliari alla corte di Ludovico (1446-1451) », p. 163-183, que je ne fais que reprendre ici.

formant une alliance contre Jean de Compeys : les membres principaux en étaient Pierre de Menthon, seigneur de Monrottier, ses fils Nicod, seigneur de Nernier, et Claude, seigneur de Grésy<sup>136</sup>, Guillaume de Luyrieux, seigneur de La Cueille, Jean de Seyssel, seigneur de Barjat et maréchal de Savoie, et François de La Palud, seigneur de Varambon, ainsi que Lancelot de Luyrieux, seigneur de Luyrieux, père de Guillaume, Philibert de La Palud, seigneur de Saint-Julien, et Antoine de La Palud, seigneur d'Écorans, frères de François. Ces « alliés » s'adressèrent au duc, mais ne furent pas écoutés ; ils rédigèrent des chapitres, dans lesquels, tout en protestant de leur fidélité, ils dénonçaient les outrages de Jean de Compeys et que les seigneurs de Varambon et de La Cueille remirent au duc – sans plus de succès. La situation devint critique fin août, quand il y eut une agression contre Jean de Compeys lors d'une partie de chasse ducale, près de Genève. Le duc Louis chassa les conjurés de sa cour, les villes de Chambéry et de Bourg-en-Bresse s'entremirent pour rétablir la concorde, le pape Félix V convoqua tout le monde à Genève pour négocier une solution, mais Jean de Compeys refusa d'assister à la réunion. Le 2 mars 1447, Félix V proclama une ordonnance de réconciliation générale : il obligea son fils à la ratifier et les nobles à rompre leurs alliances – ce que firent plus de six cents entre le 5 juin et le 19 août suivant. Le 21 août, il créait un Conseil pontifical, dont furent membres les deux chefs principaux de la ligue, Pierre de Menthon et François de La Palud.

Au début de l'année 1448, François de La Palud, avec ses frères Philibert et Antoine, fut un des chefs militaires savoyards qui assistèrent à la diète de Bâle, du 4 au 18 février, où fut traité de la paix entre la Savoie et Fribourg, par l'intermédiaire de la France, de la Bourgogne et des Confédérés<sup>137</sup>, puis il fut envoyé en ambassade en France par le duc de Savoie, du 8 avril au 29 juin<sup>138</sup>.

D'autre part, Philippe Marie Visconti, duc de Milan, était mort le 13 août 1447. Louis de Savoie s'était précipité en Piémont pour équiper une armée afin de conquérir la Lombardie : comme chef il ne prit pas un maréchal de Savoie – l'un des deux étant le seigneur de Barjat –, ni ne fit appel au meilleur capitaine savoyard, le seigneur de Varambon (qui exerça ses qualités militaires dans le pays de Vaud en 1448, avec son frère Antoine)<sup>139</sup> – malgré l'insistance de son père : il confia le sort des armes à Jean de Compeys – qui fut vaincu et fait prisonnier par

<sup>136</sup> La famille de Menthon était la famille rivale de celle des Compeys dans le Genevois.

<sup>137</sup> Roberto Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* ». *La guerre entre la Savoie et Fribourg (1447/1448)*, Lausanne, Université de Lausanne, coll. « Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 49 », 2009, p. 60, et Sources, n° 16-17, p. 171-172 (l'auteur fait erreur en prenant Philibert et Antoine pour les fils de François de La Palud).

<sup>138</sup> E. Pibiri, *En voyage pour Monseigneur...*, *op. cit.*, p. 84, n. 234, 86, 116, 474 et 549 ; on peut noter qu'à son retour il dut rester trois jours à Varambon, à cause d'une jambe malade.

<sup>139</sup> R. Biolzi, « *Avec le fer et la flamme* »..., *op. cit.*, Sources, n° 124-125, p. 224-225.

Bartolomeo Colleoni, à Borgomanero<sup>140</sup>, le 22 avril 1449. L'aventure lombarde fut un échec total. Durant ces années, le duc Louis n'avait cessé de tergiverser et faisait tout pour repousser un accord de paix avec sa noblesse. Pourtant son père – devenu légat pontifical pour Nicolas V après son abdication – fit une dernière tentative, et il fut obligé de plier : à la fin de l'année 1450, le duc de Savoie pardonnait aux conjurés, tandis que Jean de Compeys était condamné à payer une lourde amende. Quand son père mourut, le 7 janvier 1451, Louis se sentit enfin libre d'agir à sa guise : il convoqua « les seigneurs des alliances » au Pont-de-Beauvoisin<sup>141</sup>, puis, le 17 avril, il fit publier par son chancelier une ordonnance les bannissant et confisquant tous leurs biens. En ce qui concerne François de La Palud, qui s'était réfugié dans le royaume de France, le duc ordonna au bailli de Bresse de démolir entièrement le château de Varambon, en épargant la chapelle. De plus, il envoya le héraut *Savoie* réclamer en France les insignes de l'ordre du Collier aux seigneurs de Barjat, de Varambon et de La Cueille. Les conjurés réagirent en s'adressant au duc de Bourgogne, au dauphin et surtout au roi de France – oubliant leur fidélité déclarée au duc de Savoie. Le duc de Bourgogne avait déjà été sollicité dès 1446<sup>142</sup>. En 1451 ou 1452, Claude de Lornay fut envoyé auprès de lui, avec un mémoire des « nobles de Savoye »<sup>143</sup>.

Pendant ce temps, François de La Palud était retourné au service de Philippe le Bon. Celui-ci, par une lettre autographe datée de Rue, le 19 novembre 1452 (fig. 2), demandait à son chancelier Nicolas Rolin de délivrer deux cents écus d'or au sire de Varambon<sup>144</sup> — ce qui indique que Varambon se trouvait en Bourgogne. Dans sa quittance (fig. 3), François de La Palud indique qu'il allait employer cette somme « a l'ordonnance et bon plaisir » du duc de Bourgogne<sup>145</sup>. Nous pouvons supposer qu'il s'agissait de rassembler une compagnie d'hommes d'armes, car, au début de l'année 1453, le seigneur de Varambon participa, sous

140 Région Piémont, prov. Novare.

141 Dép. Isère, arr. La Tour-du-Pin, ch.-l. de cant.

142 En 1446-1447, Philippe le Bon avait envoyé en ambassade au duc Louis de Savoie, Thibaud de Neufchâtel, seigneur de Blamont, entre autres affaires, « pour le fait des seigneurs de Varambon, d'Antremon [Jacques, seigneur de Montbel et d'Entremont, un membre de la ligue, gendre du chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin] et d'autres du pays de Savoie » ; ADN, B 1991, fol. 85 (ambassade du 10 août 1446 ou 1<sup>er</sup> février 1447).

143 Publié dans S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, t. II, *Preuves*, p. 27-28.

144 ADN, B 3375, n<sup>o</sup> 113529, publiée en pièce justificative.

145 *Ibidem*, n<sup>o</sup> 113519, publiée en pièce justificative. En ce qui concerne ce document et le précédent, cf. la pièce n<sup>o</sup> 113537 : d'un côté, copie de la lettre de Philippe le Bon et de la quittance de François de La Palud, de l'autre, copie d'une lettre de Philippe le Bon au garde de son Épargne, du 21 mars 1454, lui ordonnant de rembourser Nicolas Rolin.

le seigneur de Croy, gouverneur du duché de Luxembourg, à la réduction des places favorables au roi Ladislas le Posthume de Hongrie<sup>146</sup>.

Le dauphin Louis avait assisté à la réunion du Pont-de-Beauvoisin et avait approuvé la condamnation des conjurés, mais était intervenu ensuite pour obtenir la grâce de certains. À Charles VII, les « nobles de Savoie » bannis adressèrent une requête<sup>147</sup> plus développée que le mémoire du duc de Bourgogne et son intervention fut décisive. Il obligea le duc de Savoie à se rendre en France et, à Cleppé<sup>148</sup>, le 27 octobre 1452, celui-ci signa une cédule par laquelle il s'engageait à réintégrer les bannis dans leurs biens et leurs fonctions dans les trois mois<sup>149</sup>. Cependant le duc Louis fit traîner les choses et ce n'est finalement que le 6 août 1454 qu'il s'engagea officiellement et publiquement à appliquer la cédule du 27 octobre 1452 ; en ce qui concerne François de La Palud, il s'engageait à le dédommager de la démolition du château de Varambon avec la somme de douze mille écus payables en trois ans<sup>150</sup>. Auparavant avait été conclue une sorte de trêve entre Louis de Savoie et François de La Palud, à Genève, le 23 septembre 1453, grâce à l'intervention de Marguerite de Charny, seconde femme de l'oncle de Jeanne de La Petite-Pierre : à cette occasion elle fit don du Saint-Suaire à la duchesse Anne, qui était alors gravement malade<sup>151</sup>.

Pourtant, ces accords de 1453 et de 1454 ne marquèrent pas la fin des démêlés de François de La Palud avec Louis de Savoie. Quand Charles de Grolée, seigneur de Châteauvillain en Dauphiné, se plaignit au duc de Savoie de paroles injurieuses à son honneur que lui aurait proférées François de La Palud à Bourg-en-Bresse, le duc Louis reçut sa plainte et une procédure fut lancée contre le seigneur de Varambon. Celui-ci, en ayant été informé, se réfugia à Mâcon, où le héraut *Savoie* alla lui signifier son ajournement, ayant reçu l'autorisation du bailli de Mâcon, officier du duc de Bourgogne. Le 2 juillet 1455, en présence du bailli, le héraut *Savoie* trouva François de La Palud, malade, au lit, et a rapporté sa

146 Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, éd. G. du Fresne de Beaucourt, t. II, Paris, Jules Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1863, p. 45.

147 Publiée dans S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, t. II, *Preuves*, p. 26-27 (pièce « tirée du chasteau de Richemont », qui appartenait aux La Palud).

148 Dép. Loire, arr. Montbrison, cant. Feurs (dans le Forez).

149 Publiée dans S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, t. II, *Preuves*, p. 28.

150 L'acte, contenant la cédule de 1452, est publié dans S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, t. II, *Preuves*, p. 28-30 : « Extrait d'un titre qui est aux archives de l'église collégiale de Varambon, contenant le restablissement des seigneurs, et gentils-hommes de Savoye ».

151 Donatella Taverna, *Anna di Cipro. L'eterna straniera*, Milano, Jaca Book, coll. « Donne d'Oriente e d'Occidente, 20 », 2007, p. 116, qui fait référence à Francesco Cognasso, « Da Gerusalemme a Costantinopoli, a Lirey, a Chambéry », dans *Torino e la Sindone*, éd. Carlo Moriondo et Daniela Piazza, Torino, Alfeda, 1978, p. 47 et suiv. (que je n'ai pu consulter).

longue réponse<sup>152</sup>. Le seigneur de Varambon rappelait qu'il ne possédait plus rien en Savoie (ce qui signifierait que la sentence du 6 août 1454 n'avait pas été appliquée), qu'il ne résidait pas en Savoie, mais en France ou en Bourgogne à Villersexel, qu'il n'était donc pas justiciable du duc de Savoie; de plus, il craignait pour son corps, rappelant l'exemple de Pierre et Nicod de Menthon qui avaient été agressés (le 31 mars précédent, par Jean de Compeys) au château de Chambéry, le premier étant tué, le second blessé, sans que réparation fût faite; il se défendait d'avoir prononcé des paroles injurieuses contre Charles de Grolée à Bourg, et, vu le sort de son précédent procureur, il demandait que l'on en appelât à l'empereur, souverain du duc de Savoie. L'affaire ne semble pas avoir été poussée plus avant, même si Philippe le Bon interdisait en 1456 aux nobles de Savoie de s'allier avec la France<sup>153</sup>. Un accord dut être trouvé entre le duc Louis de Savoie et François de La Palud, puisque ce dernier dictait son testament à Bourg-en-Bresse, le 6 novembre 1456<sup>154</sup>. On le voit seul, logeant chez un habitant de la ville, malade une nouvelle fois, même s'il espérait encore avoir des enfants de sa troisième femme, Louise Babin, selon Guichenon première dame d'honneur de la duchesse Anne de Lusignan<sup>155</sup>. En effet, en 1447 ou 1448<sup>156</sup>, il était devenu une seconde fois veuf et il est difficile d'établir quand, dans ces années troublées, il a épousé Louise Babin: à la suite du don du Saint-Suaire en 1453 ou plutôt de la « réconciliation » de 1455 ou 1456? Nous pouvons penser qu'il est mort peu après, puisqu'il n'apparaît plus dans les sources.

- 152 Publiée dans S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 294-295.
- 153 ADCO, B 1734, fol. 103; les Savoyards sont « messire François de la Palu seigneur de Varambon, messire Jehan de Cessey [Seyssel] mareschal de Savoye, messire Guillaume de Lureul [Luyrieux] seigneur de la Cueille, Claude Andrevet seigneur de Cousan, Philibert de la Palu, Humbert de Rougemont et messire Hugues Lalemant ».
- 154 Publié dans *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, op. cit., p. 591-601, d'où ce qui suit; l'édition du testament est signalée par A. de Lateyssonnère, *Recherches historiques sur... l'Ain*, op. cit., t. IV, p. 389-395.
- 155 *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 295, qui la fait aussi fille du chancelier de Chypre. En fait, Louise Babin doit être l'un des « deux petis enfans qui donnent moult d'empeschement » à bord de la galère qui amenait Anne de Chypre vers la Savoie; ils étaient les enfants de « docteur Symon Babin chivallier » et d'« Ulna, la dame de Frugieres », nourrice d'Anne de Chypre; L[ouis] de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la Maison de Lusignan*, Paris, Imprimerie impériale, 1855, t. III, p. 22; cf. W.H. Rudt de Collenberg, « Études de prosopographie généalogique des Chypriotes mentionnés dans les registres du Vatican, 1378-1471 », *Meletai kai Upomnèmata*, t. I, 1984, p. 523-678 (aux p. 565-568), qui n'indique pas de Louise Babin pour cette période, mais qui fait référence, p. 567, au document publié par Mas Latrie. L'on peut penser que le mariage du frère de François de La Palud Philibert avec Jeanne de Guérentine (cf. n. 31 *supra*) est contemporain.
- 156 Sans doute vers 1447, Olivier de La Marche a rencontré Jeanne de La Petite-Pierre (cf. *infra*); en 1448, François de La Palud était veuf et tuteur de ses enfants Philibert Philippe et Marguerite: Abbé [Jean François Nicolas] Richard, *Monographie de Saint-Hippolyte sur le Doubs*, Besançon, J. Jacquin, 1856, p. 19-20 (avec erreur sur le nombre des enfants).

Privé du soutien du duc de Bourgogne à qui il avait tant donné, renié pendant longtemps par le duc de Savoie, son seigneur naturel, François de La Palud demanda, pour ses obsèques, la plus grande pompe possible<sup>157</sup>. Il devait être inhumé dans le tombeau de son père (et ordonnait que ses successeurs le fussent aussi). Ce jour-là, tous les prêtres et religieux qu'on l'on aurait pu trouver devaient célébrer une messe basse des Morts et trois messes hautes, du Saint-Esprit, de Notre-Dame, des Morts, dirigées par des prélats. Les quinze jeunes filles les plus pauvres de Varambon devaient être vêtues de blanc, se tenant autour de son corps, une torche à la main (et qu'elles reçussent ensuite un chaperon rouge). Les pièces d'honneur devaient être portées par ses proches : l'épée par Jean de Seyssel, seigneur de Barjat, maréchal de Savoie, et Guillaume de Luyrieux, seigneur de La Cueille ; le timbre par ses frères Philibert et Antoine ; l'écu par Guillaume de Luyrieux, seigneur de Beaufort, et Jean, seigneur de Lornay ; la bannière armoyée de ses armes<sup>158</sup> par Anne Cadout et Gérard de Trotourant, « nourriz » de son hôtel ; le pennon par Louis de Gorrevod et Jean de La Teyssonnière ; l'étendard par Jean de Gruffy et Jean, bâtard de Lusy ; l'écu noir par Philippe du Riolais et Antoine de Montgilbert, qui l'avaient servi depuis leur enfance ; la bannière noire par Antoine du Molard et Jean de Vy-en-Montagne, ses serviteurs.

Les dons laissent penser à une richesse disponible importante, par exemple celui de deux mille écus d'or à l'église collégiale de Varambon. Son grand-père Aimé ou Aymon et son père Guigues avaient fondé et fait édifier<sup>159</sup> la chapelle de Varambon, dédiée à la Vierge et à sa mère sainte Anne, et l'avaient dotée, pour

157 Sur les obsèques à la fin du Moyen Âge, cf. Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2005, p. 172-186. Pour la région, on a découvert récemment, dans l'église de Meillonas (dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, cant. Treffort-Cuisiat, comm.), une peinture murale représentant le cortège funéraire de Jean de Corgenon, mort « outre-mer » en 1408 ; je remercie M. Paul Cattin de m'avoir communiqué son rapport inédit ; cf. un exemple plus tardif d'une grande pompe funéraire dans la région : *Vivre et mourir à la Renaissance, la destinée européenne de Philibert de Chalon, prince d'Orange, 1502-1530*, catalogue d'exposition, Lons-le-Saulnier, 20 septembre 2002 – 23 mars 2003, Lons-le-Saulnier, Centre jurassien du patrimoine, 2002.

158 Les armes des La Palud sont de gueules à la croix d'hermines ; cimier : une licorne d'argent ; support : deux licornes de même ; devise : « Mourir plutôt que se souiller » ; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 283. François de La Palud les portait écartelées (*Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, op. cit., p. 600), entendre La Palud et comtes de La Roche (de cinq points d'or équipollés de cinq points d'azur).

159 La construction fut achevée par Guigues, ainsi que l'indique son inscription funéraire : *Hic jacent nobiles Guygo de Palude, miles, et Aynarda de Balma ejus uxor, qui istam capellam totaliter ædificavit, qui fuit dominus Varambonis, et obiit die secunda mensis februaryi anno Domini 1422 (1423 nouv. st.)* ; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, op. cit., 3<sup>e</sup> partie, p. 291.



le service divin, de dix prêtres, dont l'un était le recteur et un autre son député. En 1451, à la suite de leur supplique, le cardinal Louis de La Palud et son neveu François obtinrent du pape Nicolas V une bulle pour la création d'une collégiale, avec un chapitre de douze chanoines, dont l'un serait le doyen, avec six enfants de chœur, de huit à quatorze ans. Deux chanoines devaient apprendre aux enfants la grammaire et la musique. La collation aux bénéfices se ferait par le seigneur de Varambon et l'archevêque de Lyon n'y aurait aucune juridiction. La cardinal et le seigneur de Varambon pouvaient fonder, par la même bulle, un hôpital à Varambon, dont le recteur devait être un des chanoines<sup>160</sup>. Par son testament, on apprend que François de La Palud avait fait commencer la construction de treize maisons de chanoines et du cloître qu'il ordonnait à ses héritiers seigneurs de Varambon de parachever dans un délai de treize ans. Des dons étaient faits à la chapelle Sainte Marie-Madeleine de Varambon, son église paroissiale, à l'église de Villersexel où était inhumé Humbert, comte de La Roche, à l'église collégiale de Saint-Hippolyte, et à leur clergé<sup>161</sup>.

Puis viennent les dons à sa famille. Sa « tres-chere et tres amée fille » Philiberte – du premier lit bien que le nom de sa mère ne soit pas indiqué –, femme de Martin de Chalengin, seigneur de Bonnevaux<sup>162</sup>, recevait cent francs outre sa dot et était privée de tout droit de succession. Sa seconde « tres-chere et tres-amée fille » Marguerite recevait les six mille francs légués par feu sa mère Jeanne de La Petite-Pierre, mais payables au jour de ses noces (mille francs, puis chaque année quatre cents francs)<sup>163</sup>, et était aussi privée de tout droit de succession. S'il lui arrivait d'avoir d'autres filles légitimes (de Louise Babin), chacune aurait la somme de trois mille florins et serait aussi hors de la succession. Cette exclusion de la succession était appliquée à toutes les filles de ses successeurs<sup>164</sup>. Les cadets étaient aussi exclus de la succession : en cas de refus, ils devaient entrer dans l'ordre de saint Benoît, sinon ils recevraient deux cents florins de rente. (Relevons que ce calcul n'a pas porté ses fruits, puisque son petit-fils Claude n'a pas eu d'héritier et que les biens sont passés dans la famille de Rye ; une autre conséquence fut que, si ses sœurs ont été mariées dans la haute noblesse savoyarde, ses filles le furent dans la petite noblesse locale – avec le risque de l'isolement politique.)

160 S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, t. II, *Preuves*, p. 148-150; *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 588-591.

161 *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 594-595.

162 Soit dép. Doubs, arr. Pontarlier, cant. Mouthe, comm., soit dép. Doubs, arr. Besançon, cant. Ornans, comm. Bonnevaux-le-Prieuré, de préférence à dép. Haute-Savoie, arr. Thonon-les-Bains, cant. Abondance, comm.

163 Elle épousa, le 13 janvier 1458, Jean, seigneur de Verfey, en Dombes savoyarde (dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, cant. Villars-les-Dombes, comm. Saint-Paul-de-Varax) ; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey, op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 295 et 392.

164 *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 595-596.

Ses frères Philibert et Antoine recevaient cent francs chacun, ses sœurs Jeanne, Louise, Antoinette, Anne, Claude et Marguerite<sup>165</sup>, chacune un marc d'argent. À sa mère – toujours vivante – il confiait « l'administration et gouvernement » de ses héritiers, sans qu'elle n'eût à rendre aucun compte, secondée par son frère Philibert, et lui donnait deux francs (*sic*) ; à son épouse Louise Babin, cinq cents francs ; à son bâtard Diadans (ou Didacans), chanoine de Maurienne<sup>166</sup>, cent francs de rente par an pour ses études jusqu'à ce qu'il obtint un bénéfice de deux cents francs, puis qu'il fût logé en l'hôtel de son fils légitime comte de La Roche et qu'il reçût cinquante francs de rente annuelle à son mariage<sup>167</sup> ; à ses bâtardes Jeanne et Jeanne (*sic*) cinq cents florins chacune<sup>168</sup> – il faut ajouter à celles-ci Antoinette<sup>169</sup>. Enfin, son fils né de Jeanne de La Petite-Pierre, encore mineur, Philibert Philippe, devait hériter du comté de La Roche, des terres en Franche-Comté et pays de Vaud, et d'autres droits divers, tandis que le fils à naître de Louise Babin devait hériter des terres en Savoie, dont Varambon. Au cas où les enfants de Louise Babin disparaîtraient, les terres de Savoie devaient être transmises à son frère Philibert<sup>170</sup>.

Des dons étaient aussi faits à des serviteurs. Les exécuteurs testamentaires étaient Thibaud de Neufchâtel, seigneur de Blamont, maréchal de Bourgogne, Jean de Seyssel, maréchal de Savoie, Guillaume de Luyrieux, seigneur de La Cueille, Philibert et Antoine de La Palud, Jean, seigneur de Lornay, et Jean Barres, et les témoins Pierre de La Balute, prieur de « Vobles », Guillaume de Luyrieux, seigneur de La Cueille, Jean de Luyrieux, docteur en lois et chevalier, Jean Guilloud, juge d'appel de Bresse, maître Guillaume Toreaul secrétaire du roi de France, maître Barthélemy de Maillausse, docteur en médecine, François Burgier, châtelain de Bourg-en-Bresse, maître Jean Merge, chirurgien, et Gérard de Vital, apothicaire<sup>171</sup>.

165 Dans cet ordre, qui ne correspond pas à celui que Guichenon a suivi ; il manque Agnès, sans doute déjà décédée.

166 Dont son oncle Louis fut l'évêque de 1441 à sa mort en 1451.

167 En 1471, « venerable, noble, et religieuse personne Degnadon de la Pallu » était prieur de Marast, de l'ordre des Augustins, et témoin du testament de son demi-frère Philibert Philippe ; *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 608 ; il occupa cette fonction jusqu'en 1493 : Jules Gauthier, « Le prieuré de Marast (Haute-Saône) et les dalles funéraires de sa chapelle », *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Années 1876 et 1877 [Procès verbaux des séances]*, p. 132-147, à la p. 133, n. 1.

168 *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 596-598 ; S. Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 295, donne comme bâtards Didacans, Jeanne et Jeannette.

169 Mentionnée, et non pas les deux Jeanne, dans le testament de son demi-frère Philibert Philippe, le 20 décembre 1471 ; elle était mariée à Guille(r)min de « Falquestain » (Falkenstein), serviteur du testateur ; *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 604.

170 *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 598-601.

171 *Ibid.*, p. 601. Une étude prosopographique pourrait être menée à partir de ce document.

François de La Palud a donc eu quatre enfants bâtards. Olivier de La Marche (v. 1425-1502), dans son *Triomphe des dames*, rapporte, avec quelques confusions<sup>172</sup> – l'œuvre date des années 1493-1494 –, une de ses aventures amoureuses, que lui avait racontée François de La Palud lui-même<sup>173</sup>, alors qu'il écrit de la vertu de loyauté (dans le mariage)<sup>174</sup>. Jeanne (de La Petite-Pierre), fille du comte de Villersexel, était « moult noble, loyalle et vertueuse dame », tandis que « cestuy seigneur, son mary, fut homme amoureux et querant sa plaisance et ne gardoit pas lors sy bien la loyaulté qu'il devoit a sa femme touchant mariage qu'i[l] deusist faire ». Il fréquenta une jeune et jolie, mais pauvre, veuve de sa terre, Jeanne Ramée. Quand il venait chez elle, il devait coucher sur un méchant lit, dans des draps de grosse toile, mal blanchis. Madame de Varambon fut bien sûr informée de l'infidélité de son mari, fit venir Jeanne Ramée pour lui remonter son péché, mais aussi pour s'enquérir du confort de sa demeure. Alors, la dame de Varambon fit apporter un bon lit, avec des coussins et des oreillers et des draps fins, en lui disant : « M'amy, je vous baille provision pour mieulx et plus honnestement logier mon seigneur que vous n'avez peult faire, vous recommandant sa santé et sa personne ». François de La Palud, à sa visite suivante, s'étonna du changement de mobilier et sa maîtresse lui en dit la vérité : « En conclusion, le chevalier fut honteulx et repentant de son pechié, congneut la bonté et loiaulté de la noble dame sa femme, marya la Ramee et l'abandonna et depuis garda plus grant loyaulté a sa femme qu'il n'avoit fait ».

François de La Palud fut avant tout un homme de guerre, assez renommé de son vivant. Dès sa jeunesse, il rechercha les champs de bataille. On peut le comparer à Bertrand du Guesclin ou au jeune Boucicaut qui fuyait les études pour se livrer aux exercices physiques, et qui désirait par-dessus tout combattre<sup>175</sup>. Auparavant, il lui fallait rassembler une troupe d'hommes

172 Ainsi, il écrit que sa première (en fait deuxième) femme fut la fille du comte de Villersexel (plus exactement du seigneur de Villersexel, comte de La Roche) et qu'elle s'appelait « de Villars » [-Cessey : Villersexel].

173 La rencontre a dû avoir lieu quand Olivier de La Marche est allé en Savoie et en Dauphiné « pour veoir les assemblées de deux princes et leur noble court », vers 1447 ; Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et J. d'Arbaumont, t. II, Paris, Librairie Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1884, p. 218-221.

174 Olivier de La Marche, *Le Triomphe des dames*, éd. Julia Kalbfleisch, Rostock, Druck der Universitäts – Buchdruckerei von Adler's Erben, 1901, p. 24-26.

175 Cuvelier, *La Chanson de Bertrand du Guesclin*, éd. Jean-Claude Faucon, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 1990-1991 ; *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. Denis Lalande, Paris-Genève, Librairie Droz, coll. « Textes littéraires français, 331 », 1985 ; Denis Lalande, *Jehan II le Meingre, dit Bouciquaut (1366-1421). Étude d'une biographie héroïque*, Genève, Librairie Droz, coll. « Publications romanes et françaises, CLXXXVI », 1988 ; J. Paviot, « Boucicaut

d'armes, au début sans doute des jeunes gens comme lui désireux d'acquérir honneur et butin. Sous le règne d'Amédée VIII « le Pacifique », il fallait chercher les combats hors de la Savoie : la guerre de Cent Ans, plus la guerre civile en France, en offraient l'occasion. Il y avait des précédents familiaux dans le service du roi de France ; la Bresse, ainsi que le Bugey, était une région frontière avec la Bourgogne et certains des compagnons de François de La Palud avaient des terres en Savoie et en Bourgogne. Il allait donc combattre pour la Bourgogne, ce qu'il fit pendant une vingtaine d'années – à part l'épisode chypriote en 1426, sans doute pour le compte du duc de Savoie. Faisant la guerre pour les Bourguignons, il s'inscrivait aussi dans une tradition savoyarde de soutien au duc de Bourgogne : à la génération précédente, dans les deux premières décennies du xv<sup>e</sup> siècle, on relève les noms de Jean de La Baume (de la Bresse), Amé de Viry (du Genevois), Guigues, seigneur de Sallenove ou Sallenôves (du Genevois savoyard), des frères du Clos ou Cloz (du Faucigny), Jean de Gingins (du pays de Vaud). Cependant, durant cette période, le phénomène a évolué vers le mercenariat<sup>176</sup>, ce qui rapproche François de La Palud des autres chefs de guerre de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, ses contemporains, tels La Hire (v. 1390-1443), Xaintrailles (v. 1390-1461), Guillaume de Flavy (v. 1398-1449)<sup>177</sup>, Rodrigue de Villandrando (v. 1386-v. 1457)<sup>178</sup>, François de Surienne, « l'Aragonais » (1398-1462), Perrinet Gressart<sup>179</sup>, Robert de Flocques (v. 1410-1461)<sup>180</sup> ou Jean de Bueil (1406-1477)<sup>181</sup>.

---

et la croisade (fin xiv<sup>e</sup> – début xv<sup>e</sup> siècle) », dans *La Noblesse et la croisade à la fin du Moyen Âge (France, Bourgogne, Bohême)*, dir. Martin Nejedly et Jaroslav Svatek, avec la coll. de Daniel Baloup, Benoît Joudiou et Jacques Paviot, Toulouse, coll. « Méridiennes. Série Les Croisades tardives, 2 », 2009, p. 69-83.

<sup>176</sup> B. Schnerb, « Bourgogne et Savoie au début du xv<sup>e</sup> siècle : évolution d'une alliance militaire », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (xive-xvie s.)*, n<sup>o</sup> 32, 1992 : *Rencontres de Montbéliard (26 au 29 septembre 1991) : "Les relations entre États et principautés des Pays-Bas à la Savoie (xive-xvie s.)"*, p. 13-29.

<sup>177</sup> Pierre Champion, *Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire au xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque du xv<sup>e</sup> siècle, 1 », 1906 [réimpr. anast. Genève, Slatkine Reprints, 1975].

<sup>178</sup> J. Quicherat, *Rodrigue de Villandrando...*, *op. cit.*

<sup>179</sup> A. Bossuat, *Perrinet Gressart et François de Surienne...*, *op. cit.*

<sup>180</sup> André Plaisse, *Un chef de guerre du xv<sup>e</sup> siècle. Robert de Flocques, bailli royal d'Évreux, maréchal héréditaire de Normandie, conseiller et chambellan du roi*, Évreux, Société libre de l'Eure, coll. « Connaissance de l'Eure, hors série 3 », 1984.

<sup>181</sup> Jean de Bueil, *Le Jouvenel*, éd. Camille Favre et Léon Lecestre, Paris, Librairie Renouard, coll. « Société de l'histoire de France », 1887-1889, 2 vol. [réimpr. anast., Genève, Slatkine Reprints, s. d.]; cf. Ph. Contamine, « Une expérience romancée et personnelle de la guerre au xv<sup>e</sup> siècle : le *Jouvenel* de Jean de Bueil », dans *Krieg in Mittelalter und Renaissance*, éd. Hans Hecker, Brühl, Düsseldorf, Droste Verlag, coll. « Studia humaniora, 39 », 2005, p. 195-209; Michelle Szkilnik, « Figure exemplaire et personnage de roman : Le *Jouvenel* de Jean de Bueil », dans Jean-Claude Cassard, Élisabeth Gaucher et Jean Kerhervé (dir.),

Du point de vue de l'organisation militaire, on a remarqué que ses troupes étaient des troupes stipendiées, et non pas féodales<sup>182</sup>, ainsi que le montre l'accord passé entre lui et le chancelier et les gens du conseil du duc de Bourgogne, le 12 juin 1431, ce qui en faisait un véritable « entrepreneur de guerre »<sup>183</sup>. Par cet accord, le seigneur de Varambon s'engageait à fournir cinquante hommes d'armes pour la garde de Paray-le-Monial et de Charolles; d'aller avec ses autres hommes d'armes à Montsaugéon<sup>184</sup>, le 17 juin, pour, avec d'autres troupes, lever le siège de Vaudémont, sinon faire une « rese » dans le duché de Bar; ensuite le maréchal de Bourgogne devait décider où employer les gens d'armes de Varambon: en Champagne, Auxerrois, Barrois, Allemagne ou France; ou les envoyer faire la guerre pendant trois mois jusqu'à la fin septembre en Lyonnais, Forez, Beaujolais et Bourbonnais: en ce cas, le seigneur de Varambon aurait la charge du Mâconnais, du Clunisois, du Charolais et de l'Autunois dont il fournirait les places; s'il mettait le siège devant Marcigny-les-Nonnains, Charlieu<sup>185</sup> ou Châtelneuf<sup>186</sup>, les Bourguignons devraient lui fournir l'équipement de siège; si les gens de Varambon étaient assiégés, le maréchal de Bourgogne devrait les secourir dans un délai d'un mois; enfin, durant ces trois mois, tous les gens d'armes et de trait sous le maréchal de Bourgogne devaient obéir au seigneur de Varambon « comme chef de la guerre de mondit seigneur de Bourgoingne »<sup>187</sup>. On voit aussi que François de La Palud était un « chef de la guerre », et non pas un seigneur féodal en guerre, par les chefs de ses compagnies, les « chambres »: le 3 août 1431: le seigneur de Sainte-Croix (Vienne?), « messire Grant », Jean de Châteauvieux, le seigneur de Loisy, « Emard de Sernay », François de Briord, Jean Bertier<sup>188</sup>; le 10 août 1436: Eustache de « Jenno », Jean de Lucinge, Amé seigneur d'« Urierres »<sup>189</sup>. Aucun de ces hommes n'était un de ses vassaux.

Le problème crucial restait celui des finances. Le testament de François de La Palud, en 1456, offre quelques données sur ses possessions et les droits dont il jouissait. Lui-même distingue plusieurs ensembles: Franche-Comté, pays de

---

*Vérité poétique, vérité politique. Mythes, modèles et idéologies politiques au Moyen Âge. Actes du colloque de Brest, 22-24 septembre 2005*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2007, p. 405-417.

182 J. de La Chauvelays, « Les armées des... ducs de Bourgogne », art. cité, n. 3, p. 279-280; B. Schnerb, *Bulgnéville...*, op. cit., p. 64-68.

183 L'expression se lit dans R. Biolzi, « Avec le fer et la flamme »..., op. cit., p. 131-134.

184 Dép. Haute-Marne, arr. Langres, cant. Prauthoy, comm.

185 Dép. Loire, arr. Roanne, ch.-l. de cant.

186 Dép. Loire, arr. Montbrison, cant. Saint-Georges-en-Couzan, comm.

187 J. de La Chauvelays, « Les armées des... ducs de Bourgogne », art. cité, p. 293-296; B. Schnerb, *Bulgnéville...*, op. cit., p. 136-137.

188 J. de La Chauvelays, « Les armées des... ducs de Bourgogne », art. cité, p. 279-280; B. Schnerb, *Bulgnéville...*, op. cit., p. 67.

189 J. de La Chauvelays, « Les armées des... ducs de Bourgogne », art. cité, p. 290-291.

Vaud, Savoie (remarquons que le comté de La Petite-Pierre n'est pas mentionné : le comte palatin du Rhin Frédéric I<sup>er</sup> l'avait saisi sur ses beaux-frères en 1452<sup>190</sup>). En Savoie, il possédait Varambon (de son père), Bouligneux (à son premier mariage ; nous pouvons ajouter Tossiat), « la Villardure »<sup>191</sup>, « Joyre »<sup>192</sup>, et tout ce qui pouvait venir de sa mère ; dans le pays de Vaud, Orbe<sup>193</sup>, Échallens<sup>194</sup>, Montagny-le-Corbe<sup>195</sup>, qui venaient de Jeanne de La Petite-Pierre<sup>196</sup> ; en Franche-Comté, le comté de La Roche, la ville de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs<sup>197</sup>, le château et la seigneurie de Maïche<sup>198</sup>, de Châteauneuf-en-Vennes<sup>199</sup> – avec les autres possessions dans la Franche-Montagne<sup>200</sup> –, de Villersexel, de la terre et garde du prieuré de Marast<sup>201</sup>, d'Abbenans<sup>202</sup>, de Noidans<sup>203</sup>, de « Villeclere »<sup>204</sup>, « Viellart »<sup>205</sup>, « chacun de nostre Saulnemere, de soubte »<sup>206</sup> (toutes propriétés venant de son mariage avec Jeanne de La Petite-Pierre) ; François de La Palud mettait à part son château de Beaumont-sur-Vingeanne<sup>207</sup> ainsi que les « droits, actions et rachapts » qu'il avait sur le château de Montfort<sup>208</sup> et les autres terres

190 En 1471, son fils Philippe espérait toujours le recouvrer, bien qu'en confiant cette tâche à ses successeurs ; *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 605.

191 Non identifié.

192 Non identifié.

193 Suisse, cant. Vaud, district Jura-Nord vaudois, comm.

194 Échallens, Suisse, cant. Vaud, district Gros-de-Vaud, ch.-l.

195 Auj. Montagny-près-Yverdon, Suisse, cant. Vaud, district Jura-Nord vaudois, comm.

196 Selon le testament ; ces trois châteaux, avec celui de Bontens, avaient été achetés par le duc Amédée VIII de Savoie au comte Eberhard III de Wurtemberg en 1414 ; F. Cognasso, *Amedeo VIII*, *op. cit.*, p. 145 ; F. Barbey, *Louis de Chalon, prince d'Orange...*, *op. cit.*, *passim*, les donne de son côté à Louis de Chalon.

197 Dép. Doubs, arr. Montbéliard, ch.-l. de cant. Sur François de La Palud comme seigneur du lieu, cf. Abbé Richard, *Monographie de Saint-Hippolyte...*, *op. cit.*, p. 19-20.

198 Dép. Doubs, arr. Montbéliard, ch.-l. de cant.

199 Dép. Doubs, arr. Pontarlier, cant. Pierrefontaine-les-Varans, comm. Vennes.

200 La Franche-Montagne comprenait dans le comté de Bourgogne les seigneuries de Saint-Hippolyte, de Saint-Julien (auj. Saint-Julien-lès-Montbéliard, dép. Doubs, arr. Montbéliard, cant. Montbéliard-Ouest, comm.) et de Maïche, ainsi que l'ancienne principauté de Porrentruy (Suisse, cant. Jura, district) ; Abbé Richard, *Monographie de Saint-Hippolyte...*, *op. cit.*, p. 10.

201 Dép. Haute-Saône, arr. Lure, cant. Villersexel, comm.

202 Dép. Doubs, arr. Besançon, cant. Rougemont, comm.

203 Soit Noidans-le-Ferroux, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, cant. Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, comm., soit Noidans-lès-Vesoul, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, cant. Vesoul-Ouest, comm.

204 Villeclerc, dans les environs de Vezet, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, cant. Fresne-Saint-Mamès, comm.

205 Non identifié.

206 Perard n'a manifestement pas su lire ce passage.

207 Dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, cant. Mirebeau-sur-Bèze, comm.

208 Dans ce cas, le château hérité par le neveu de Marguerite de Charny, Pierre de Bauffremont ; dép. Côte-d'Or, arr. et cant. Montbard, comm. Montigny-Montfort.

et seigneuries acquises par échange de Marguerite de Charny. Il rappelait tout ce qu'il pouvait avoir et tenir en Franche-Comté, « tant en debtes, querelles, comme autres choses », de la ville et château d'Orbe, d'Échallens et de Montagny-le-Corbe au pays de Vaud, et estimait à soixante-douze mille florins les arrérages de Beaumont-sur-Vingeanne<sup>209</sup>, de « Corchans »<sup>210</sup>, de « Montsaigenois »<sup>211</sup>, de Renève<sup>212</sup>, de « Revenotes » (ou Renevottes)<sup>213</sup>, de Thury-en-Charolais<sup>214</sup>, de Montfort en Savoie<sup>215</sup>, de la tour de Ligny en Tonnerrois<sup>216</sup>, du rachat de Marast, de « Luy »<sup>217</sup>, d'« Alpont »<sup>218</sup> et de « Guery »<sup>219</sup> en Champagne, des cinq cents florins donnés par le duc de Bourbon sur la « rève » de Mâcon, des soixante livres sur les halles de Chalon, des cinq cents florins sur les « couffres » de Nîmes<sup>220</sup>; en 1471, son fils Philibert Philippe n'avait pas encore touché le reste des quatorze mille écus dus par le duc de Savoie<sup>221</sup>.

Il est clair que François de La Palud, s'il s'est montré un grand acquéreur de biens et de droits, ne s'est guère préoccupé de ses finances. Sans doute parce que sa première femme était déjà morte, il a dû faire appel à sa mère pour payer les huit mille florins de sa rançon après Anthon en 1430<sup>222</sup>; mais c'est aussi elle qui traitait de la rançon de certains Juifs pris à Trévoux (une somme de mille écus), en 1432<sup>223</sup>. Le total des rançons des prisonniers de Trévoux se montait à trois mille sept cent quarante écus<sup>224</sup>, dont ses hommes d'armes avaient sans doute une part, et ce qui ne pouvait rembourser sa propre rançon d'Anthon. L'engagement de ses troupes du 12 juin 1431 indique que pour deux cents hommes ou plus, François de La Palud sera payé quatre cents francs par mois<sup>225</sup>; or, on sait que leur nombre se montait, le 3 août, à trois cent quarante-

209 Dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, cant. Mirebeau-sur-Bèze, comm.

210 Peut-être Corchanut, dép. Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, cant. Chagny, comm. Chassey-le-Camp, ham.

211 Peut-être Montgesoye, dép. Doubs, arr. Besançon, cont. Ornans, comm.

212 Dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, cant. Mirebeau-sur-Bèze, comm.

213 La Revenotte est un affluent du Dessoubre, à Loray, dép. Doubs, arr. Pontarlier, cant. Pierrefontaine-les-Varans, comm.

214 Dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, cant. Nolay, comm.

215 Sans doute Montfort, dép. Haute-Savoie, arr. et cant. Saint-Julien-en-Genevois, comm. Archamps, ham. Blécheins.

216 Ligny-le-Châtel, dép. Yonne, arr. Auxerre, ch.-l. de cant.

217 Non identifié.

218 Non identifié.

219 Non identifié.

220 *Recueil de plusieurs pièces curieuses...*, *op. cit.*, p. 599-600.

221 *Ibid.*, p. 605.

222 *Cf. supra.*

223 S. Guichenon, *Histoire... de Dombes*, *op. cit.*, t. I, p. 294, en n.

224 *Ibid.*, p. 293-294 en n.

225 J. de La Chauvelays, « Les armées des... ducs de Bourgogne », art. cité, p. 295.

trois hommes<sup>226</sup>. Il est difficile de savoir en quelle mesure la guerre était une opération fructueuse.

Enfin, la dernière question que nous pouvons nous poser à propos de François de La Palud est celle de la carrière d'un noble au xv<sup>e</sup> siècle<sup>227</sup>. Son père avait fait des La Palud de Varambon la première famille noble de la Bresse savoyarde : un des signes nobiliaires en était la chapelle particulière à Varambon et l'abandon de la tradition d'inhumation à l'abbaye de Chassagne ; le signe politique en était la charge de bailli de Bresse, de châtelain de Bourg et de lieutenant du comte puis duc Amédée VIII dans la Dombes, le Revermont et Valbonne<sup>228</sup>, qu'il a occupée sa vie durant<sup>229</sup>. Quel a été le choix de Guigues de La Palud pour son fils François ? La seule chose que nous en savons est la conservation du patrimoine dans la famille, par le mariage avec la cousine Anne de La Palud. Pour le maintien et la poursuite de l'éminence dans la noblesse savoyarde, la suite logique aurait été le service dans l'entourage du prince, le duc de Savoie. Mais le jeune homme a préféré la guerre, avec ses aléas : les différents conflits dans le royaume de France en ont fourni les champs de bataille, et aussi les récompenses : un beau mariage, de nouvelles seigneuries, de nouveaux titres, un surcroît d'honneur. À l'âge mûr, François de La Palud a voulu jouer un rôle politique. Ainsi, sa vie s'inscrit dans le modèle aristotélicien décrit par Jean de Bueil dans son autobiographie romancée, *Le Jouvencel* : « les trois manières de vivre recitées par le phyllosophe moral » : « monastique, qui a le gouvernement de soi-même », « yconomique... qui a regard à soy et à sa famille », « pollitique », avec le gouvernement de cités et de grands peuples<sup>230</sup>.

Quand François de La Palud est entré dans « la charge politique », le service du prince avait changé : le duc ne s'appuyait plus uniquement sur sa haute noblesse, mais laissait régner ses favoris, ses « mignons »<sup>231</sup>, d'où la révolte nobiliaire dont le seigneur de Varambon fut l'un des chefs. Mais déjà on l'avait accusé de trahison. En effet, le problème historique principal que pose la vie de François de La Palud – et qu'il a incarné – est celui de la fidélité à son seigneur

226 *Ibid.*, p. 280 (mon total diffère de deux unités de celui de La Chauvelays).

227 Sur les nobles à la fin du Moyen Âge, cf. Ph. Contamine, *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI. Essai de synthèse*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Moyen Âge », 1997 (2<sup>e</sup> éd., 1998).

228 La Valbonne, dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, cant. Montluel, comm. Béliigneux, ham.

229 Cf. n. 29 *supra*.

230 Jean de Bueil, *Le Jouvencel...*, *op. cit.*, t. I, p. 15-16.

231 Cf. Ph. Contamine, « Pouvoir et vie de cour dans la France du xv<sup>e</sup> siècle : les mignons », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances*, t. 138, 1994, p. 541-554 ; le mot était employé aussi en Savoie : cf. A. Barbero, *Il ducato di Savoia...*, *op. cit.*, p. 173 (à propos de Jacques de Challant, au service de Félix V).



naturel, celui du lien féodal<sup>232</sup>. D'être né dans une région frontalière (avec le Dauphiné au sud, le Franc-Lyonnais au sud-ouest, la Dombes bourbonnaise et le Beaujolais à l'ouest, le Mâconnais et le duché de Bourgogne au nord-ouest, le comté de Bourgogne au nord) a facilité l'émergence du problème, mais n'en a pas été une condition suffisante ni nécessaire, même si la famille La Palud jouissait d'un fief de rente sur la foire de Chalon<sup>233</sup>. Le problème s'est posé avec François de La Palud lui-même : était-il encore « savoisien » à son retour en Savoie dans les années 1440 ? La question était là<sup>234</sup>. Le recours au duc de Bourgogne, au dauphin, au roi de France contre le duc de Savoie a été beaucoup plus grave : il ne s'agissait plus de destins personnels, mais d'une atteinte aux bases mêmes de l'État. François de La Palud se présente à l'historien comme l'incarnation exemplaire de l'ambiguïté de la noblesse – service des armes, service du prince – face à l'État qui prend ses formes modernes, thèmes de recherche privilégiés de Philippe Contamine.

<sup>232</sup> La question de la fidélité est analysée par A. Barbero pour la noblesse savoyarde au milieu du xv<sup>e</sup> siècle ; dans la seconde moitié du siècle elle s'est posée avec plus d'insistance avec les bouleversements politiques ; cf. l'exemple bourguignon étudié par Hans Cools, *Mannen met macht. Edellieden en de Moderne Staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen (1475-1530)*, Zutphen, Walburg Pers, 2001.

<sup>233</sup> Qui se montait, ainsi qu'on l'a vu, à la somme de soixante livres annuelles, accordé par le duc de Bourgogne aux « prédécesseurs » de Guigues de La Palud, qui reconnaissait, le 25 mai 1415, le tenir en foi et hommage : Marie-Thérèse Caron, *La Noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Économies et sociétés », p. 65 et 176, n. 116 ; les foires de Chalon n'ont été imposées qu'à partir des années 1360 : Henri Dubois, *Les Foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen Âge (vers 1280 – vers 1430)*, Paris, Publications de la Sorbonne – Imprimerie nationale, « Série Sorbonne, 4 », 1976, p. 132-140.

<sup>234</sup> Il a donné une réponse dans son testament, en voulant séparer les possessions en Franche-Comté et en Savoie – ce qui était un retour au *statu quo ante*.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

### I

*Lettre autographe de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, lui ordonnant de payer deux cents écus à François de La Palud, seigneur de Varambon, et lui donnant des nouvelles de la révolte gantoise. 19 novembre 1452 (Lille, Archives départementales du Nord, B 3375, n° 113529)*

290 Chancelier, pour ce que le sire de<sup>235</sup> Varambon m'a fait prier de ly faire delivrer la somme de duex (*sic*) cens escus d'or – or est ainsy que je suis en ceste bonne ville de Rue<sup>236</sup> ou j'ay fait aulcuns pelerinaiges, et me tiens ycy par aulcuns jours pour chacier –, je vous prie tant que je puis que cesdis .ij.<sup>c</sup> escus me veuilliés prester et les ly envoyer ou a [h]omme pour ly, et je les vous feray rendre la ou vous vourés. Et dites a cuex (*sic*) du conseil de par-dela<sup>237</sup> ou escriptvés et a ceux des contes (*sic*) que ce ledit sire de Varambon ou Lornay<sup>238</sup> leur envoient aucunes lettres a moy adressans que incontinent les me envoient par propre <et seur<sup>239</sup>> message. Ceux de Gand ne font pas bien<sup>240</sup> leurs<sup>241</sup> besongnes et ont grande nessessité<sup>242</sup> de plusieurs choses, combien qu'ilz <font<sup>243</sup>> tousjours le pis qu'ilz peuent et ont de nouvel brulé Orzebourg et Ardembou<r<sup>244</sup>>g avec aultres vilages més toutesfois leur fait ne peut durer a l'ayde de Dieu a qui je prie qu'il se garde de vous. Escript en ceste bone ville de Rue ce dimanche jour sainte Elizabet.

Phe.<sup>245</sup>

*Au verso*: ...ancelier de ...gne.

---

235 Vambon, rayé.

236 Dép. Somme, arr. Abbeville, ch.-l. de cant.

237 En Bourgogne.

238 Sans doute Claude de Lornay.

239 Ajouté d'une autre main.

240 besongnes, rayé.

241 p, rayé.

242 d, rayé.

243 Écrit au-dessus.

244 Idem.

245 Monogramme.

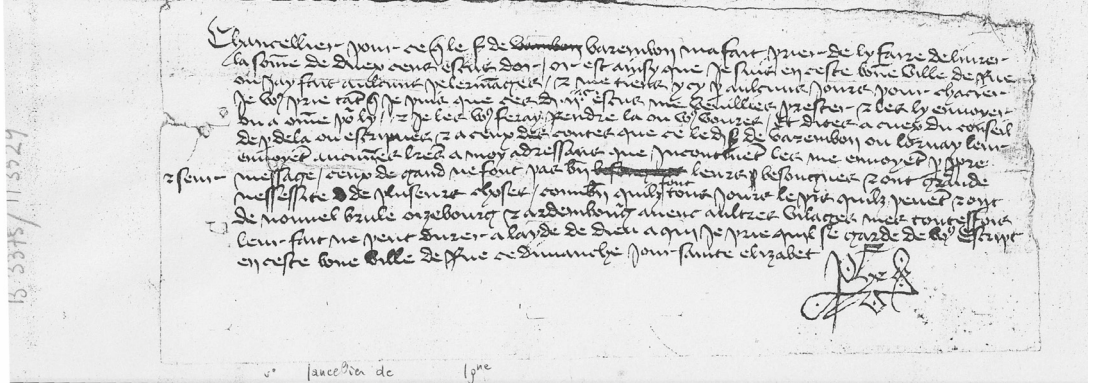


Fig. 2. Lettre autographe de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, lui demandant de donner deux cents écus d'or à François de La Palud, seigneur de Varambon, Rue, 19 novembre 1452. Archives départementales du Nord, B 3375, n° 113529. Cliché de l'auteur.

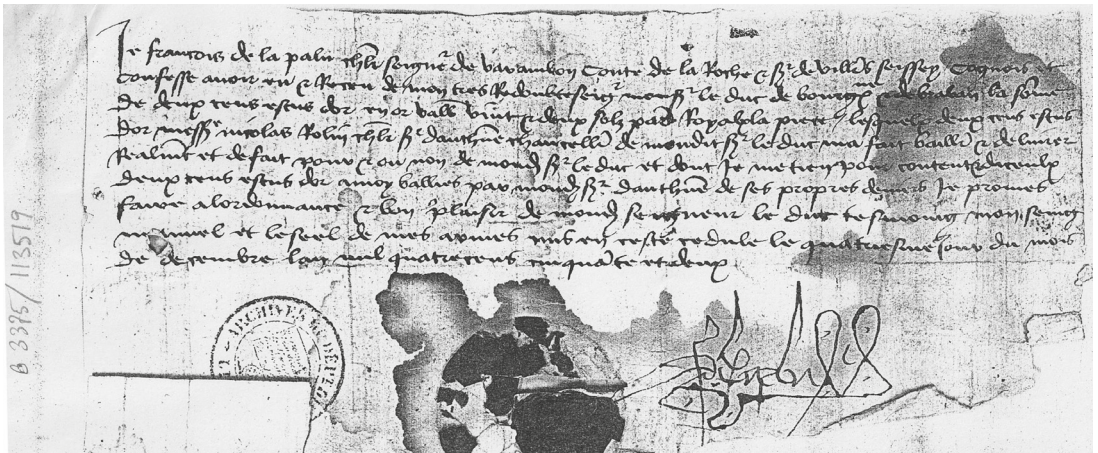


Fig. 3. Quittance de François de La Palud, seigneur de Varambon, de la somme de deux cents écus d'or à lui accordée par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 4 décembre 1452. Archives départementales du Nord, B 3375, n° 113519. Cliché de l'auteur.

*Quittance de François de La Palud, seigneur de Varambon, de la somme de deux cents écus d'or, donnés par Philippe le Bon, duc de Bourgogne* 4 décembre 1452 (Lille, Archives départementales du Nord, B 3375, n° 113519)

292

Je François de la Palu, chevalier, seigneur de Varambon, conte de la Roche et seigneur de Villers Seissey, cognois et confesse avoir eu et receu de mon tres redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgogne et de Braban[t], la somme de deux cens escus d'or en or, vallant vint et deux solz parisis royalx la piece, lesquelx deux cens escus d'or messire Nicolas Rolin, chancelier, seigneur d'Authume, chacellier de mondit seigneur le duc, m'a fait bailler et delivrer realment et de fait pour et ou nom de mondit seigneur le duc, et dont je me tiens pour content, et d'iceulx deux cens escus d'or a moy balliés par mondit seigneur d'Authume de ses propres deniers, je promés faire a l'ordonnance et bon plaisir de mondit seigneur le duc, tesmoing mon seing manuel et le seel de mes armes mis en ceste cedula le quatriesme jour du mois de decembre l'an mil quatre cens cinquante et deux.

(*Traces de sceau*)

F. de la Palu<sup>246</sup>

---

<sup>246</sup> *Signature autographe, la cedula ayant été écrite par un secrétaire de la chambre des comptes.*

TABULA GRATULATORIA

Elizabeth A. R. BROWN	Jean DEVAUX
Patrick ARABEYRE	Michel DUCHEIN
Martin AURELL	Liliane DULAC
Françoise AUTRAND	Jonathan DUMONT
Michel BALARD	Anne-Marie EDDÉ
Bernard BARBICHE	Christian FRACHETTE
Sébastien BARRET	Michaud FRÉJAVILLE
Dominique BARTHÉLEMY	Bruno GALLAND
Jean-Charles BÉDAGUE	Florent GARNIER
Yves-Marie BERCE	Alban GAUTIER
Céline BERRY	Claude GAUWARD
Valérie BESSEY	Jean-Louis GAZZANIGA
Jean-Louis BIGET	Jean-Philippe GENET
Michel BOUWARD	Nathalie GOROCHOV
Michel BUR	Denis GRISEL
Jacqueline CAILLE	Gaël GUIHARD
Philippe CAILLEUX	Christian GUILLERÉ
Jean-Christophe CASSARD	Caroline HEID
Guido CASTELNUOVO	Isabelle HEULLANT-DONAT
Jean-Marie CAUCHIES	Michel HÉBERT
Mireille CHAZAN	Marie-Annick HEPP
Jean-Claude CHEYNET	Jacqueline HOAREAU
Thierry CLAERR	Marie-Clotilde HUBERT
Roseline CLAERR	Claude JEAY
Julie CLAUSTRE	Philippe JOSSERAND
Isabelle de CONIHOUT	Pierre JUGIE
Patrick CORBET	Marie JULLIEN DE POMMEROL
Denis CROUZET	Gillette LABORY
Élisabeth CROUZET-PAVAN	Françoise LAINÉ
Stéphane CURVEILLER	Patrick LATOUR
Bruno DELMAS	Isabelle LE BIS
Patrick DEMOUY	Jean-Loup LEMAÎTRE

- Roberte LENTSCH  
 Bruno LYON  
 Érik LE MARESQUIER  
 Yvolène LE MARESQUIER  
 Guy LOBRICHON  
 Serge LUSIGNAN  
 Aude MAIREY  
 Alain MARCHANDISSE  
 Andrea MARTIGNONI  
 Christophe MASSON  
 Anne MASSONI  
 Olivier MATTÉONI  
 Franck MERCIER  
 Christian de MÉRINDOL  
 Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE  
 Jean-Marie MOEGLIN  
 Élisabeth MORNET  
 Cécile MORRISSON  
 Heribert MÜLLER  
 Gisela NÆGLE  
 François NEVEUX  
 Danièle NEIRINCK  
 Werner PARAVICINI  
 Pierrette PARAVY  
 Béatrice PEREZ  
 François PLOTON-NICOLLET  
 Nicole PONS  
 Alain PROVOST  
 Pierre RACINE  
 Christiane RAYNAUD  
 Christian REMY  
 Annie RENOUX  
 Jean-Claude RICHARD  
 Denyse RICHE  
 Albert RIGAUDIÈRE  
 Jean-Louis ROCHER  
 Emmanuel ROUSSEAU  
 Guillaume SALLES  
 Lydwine SCORDIA  
 Bénédicte SÈRE
- Marc SMITH  
 Andreas SOHN  
 Monique SOMMÉ  
 Michel SOT  
 Véronique SOT  
 Marc SUTTOR  
 Guy STAVRIDÈS  
 Josiane TEYSSOT  
 Julien THÉRY  
 Jean THIBAUT  
 Pierre THIBAUT  
 Jean-Yves TILLIETTE  
 François-Olivier TOUATI  
 Pierre TOUBERT  
 Anne VALLEZ  
 Jean-Marie VALLEZ  
 André VAUCHEZ  
 René VERDIER  
 Charles VULLIEZ  
 Odile WILSDORF  
 Aude WIRTH JAILLARD
- Archives de l'État de Fribourg  
 Archives départementales  
 de la Dordogne  
 Archives départementales  
 des Hautes-Pyrénées  
 Bibliothèque de l'Institut de France  
 Centre de médiévistique, CNRS  
 Délégation Centre-Est  
 Direction des archives  
 départementales,  
 Châlon-en-Champagne  
 Institut historique allemand (Paris)  
 Sociétés des amis des universités  
 d'Auvergne

## TABLE DES MATIÈRES

Notice sur Philippe Contamine.....	7
Bibliographie des travaux de Philippe Contamine (jusqu'au 1 <sup>er</sup> février 2012).....	11
En guise d'ouverture <b>Patrick Gilli et Jacques Paviot</b> .....	43

### PREMIÈRE PARTIE THÉORIE ET PRATIQUE DE LA POLITIQUE

« Plutarchus si dit et recorde... » L'influence du <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury sur Christine de Pizan et Jean Gerson <b>Frédérique Lachaud</b> .....	47
Instructions et avis du cardinal Pierre d'Estaing sur le gouvernement des Terres de l'Église, 1371 <b>Armand Jamme</b> .....	69
Preuves et épreuves à la fin du Moyen Âge. Remarques sur le duel judiciaire à la lumière des actes du Parlement, 1254-1350 <b>Romain Telliez</b> .....	107
Avant le procès de Jeanne d'Arc (1431) : le « dossier de l'instruction » <b>Xavier Héлары</b> .....	123

### DEUXIÈME PARTIE LE MONDE DE LA CULTURE ET DE L'UNIVERSITÉ

Poésie, littérature et droit à la croisée des chemins. Autour de Cino da Pistoia et de ses amis <b>Patrick Gilli</b> .....	143
Jeu d'échecs et violence dans la société médiévale <b>Jean-Michel Mehl</b> .....	159
Simon de Brie et l'université de Paris 1264-1279 <b>Jacques Verger</b> .....	173

TROISIÈME PARTIE  
LA SOCIÉTÉ NOBILIAIRE,  
LA GUERRE, LES ORDRES MILITAIRES

	L'apparition des grands officiers de l'hôtel du roi et la stratification du service domestique du roi de France. La situation à la fin du XIII <sup>e</sup> siècle	
	<b>Élisabeth Lalou</b> .....	191
	Les grands officiers de l'hôtel sous le règne de Philippe IV le Bel	
	Bertrand du Guesclin et la société militaire de son temps. Une gloire fabriquée?	
	<b>Thierry Lassabatère</b> .....	205
	Les morts d'Azincourt. Leurs liens de famille, d'offices et de parti	
	<b>Olivier Bouzy</b> .....	221
	François de La Palud, seigneur de Varambon, un encombrant seigneur du XV <sup>e</sup> siècle	
	<b>Jacques Paviot</b> .....	257
412	Un épisode décisif de la Guerre du Bien public : le passage de la Seine à Moret par les armées bourguignonne et bretonne, Juillet- août 1465	
	<b>Michel Rimboud</b> .....	293
	Rémissions pour hommes d'armes	
	<b>Pierre Pégeot</b> .....	307
	Service de Dieu, service du prince. Le lignage des Giresme, chevaliers du prieuré de France, XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècle	
	<b>Jean-Marc Roger</b> .....	315
	Tableau généalogique de Regnault et Nicole de giresme. Louis XI et le siège de Rhodes À propos d'un acte inédit de Philippe de Commynes	
	<b>Laurent Vissière</b> .....	341

QUATRIÈME PARTIE  
GESTION ET EXPLOITATION DES TERRITOIRES

	Le roi René et le Barrois dans les années 1470. L'apport de ses lettres patentes	
	<b>Hélène Schneider</b> .....	361
	Louis XI et les Limousins récalcitrants (1471). Un épisode des rapports entre pouvoir central et élites locales dans la France de la fin du Moyen Âge	
	<b>Jean-François Lassalmonie</b> .....	375
	Anastomoses. Les connexions économiques à la fin du Moyen Âge : le cas de la Baie	
	<b>Jean-Luc Sarrazin</b> .....	391
	<i>Tabula gratulatoria</i> .....	409
	Table des matières .....	411





